

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5122

FAIS CE QUE DOIS !

Ira-t-on à Québec?

Le conseil ira-t-il à Québec, pendant la prochaine session? Le comité exécutif n'y tient pas. Il y pourrait faire de mauvaises rencontres, à supposer qu'un groupe de citoyens comme la Ligue des propriétaires ou la Chambre de commerce s'y rendit aussi.

Dans son plaidoyer *pro domo* à la Ligue du progrès civique, jeudi dernier, M. Brodeur a dû admettre qu'une foule de problèmes restaient sans solution. Mais il a allégué ses nombreuses occupations, les charges énormes qui ont absorbé la nouvelle administration des son arrivée aux affaires.

Si la Ligue du progrès civique n'était pas, comme des gens sérieux le craignent déjà, la Ligue échevinale de l'encensement mutuel, il se fût trouvé un adhérent pour crier à M. Brodeur ce simple mot : farceur!

Car, en dépit de sa mine affreusement sérieuse, M. Brodeur est un farceur, un haut comique. Il se paie à prix de réduction la tête de ses auditeurs. Son plaidoyer rappelle celui d'un de ses collègues du comité exécutif qui jouit du double mandat pendant un an.

On soumit au cours de cette session un amendement, au reste voté, pour augmenter le traitement de l'exécutif. Il fallait trouver une ombre de justification. Et savez-vous ce que ce député-échevin-commissaire alléguait? Ses propres occupations et celles de ses collègues! A l'entendre, ils étaient accablés de travail. L'idée ne lui venait même pas que sa seule présence à cette assemblée, que son double mandat d'échevin et de député témoignaient que l'échevin et le membre du comité exécutif laissaient des loisirs au député qui pouvait passer à Québec deux mois et demi à ne rien faire.

M. Brodeur se plaint de n'avoir point de repos. La charte lui en avait fait, la puissance occulte qui avait rédigé la cédule B y pourvoyait abondamment : *deus hoc nobis otia fecit*.

Voyons un peu. Pour dégrader M. Brodeur et ses collègues, la charte nommait un directeur des services qui devait être agent de liaison entre l'exécutif et les différents services, transmettre les ordres, exercer la surveillance, etc. Les amis de M. Brodeur le peignent comme une sorte de Mussolini de l'espèce naine qui se promène avec un pied-de-roi dans ses poches et vérifie des mesures prises par des menuisiers qui ne sont pourtant pas myopes, ou, le soir, prenant sur son sommeil, pour visiter les magasins de la ville et compter les blocs de pavage usagés. Ce touche-à-tout n'avance à rien, tandis que son maître, Mussolini, fait avancer tout ce qu'il touche.

La charte ne lui imposait pas cela. M. Brodeur exagère. Mais ni lui ni ses collègues ne veulent s'en rapporter à leurs subalternes. L'exercice du commandement leur est cher et ils ne veulent point partager leur épithème d'autorité.

Les fabricants de la charte savaient que par les petits trous des trente-cinq quartiers ne passeraient pas des géants. Aussi avaient-ils eu soin de créer une commission d'embellissement chargée d'étudier les projets de réforme importants : code du bâtiment, percement de boulevards, abolition de traverses à niveau, etc.

M. Brodeur, ses collègues et le conseil n'ont pas créé de commissions d'embellissement et aujourd'hui ils prient qu'on les excuse de n'avoir rien fait que de la cuisine quotidienne et rudimentaire, du triste hachis.

M. Brodeur et ses collègues se vantent d'avoir exercé déceimement le patronage. Mais pourquoi l'ont-ils exercé? C'est encore un ennui considérable que la charte leur évitait. Elle préconisait la formation d'une commission du service municipale. Où est-elle?

L'exécutif tient, si absorbé soit-il, à manipuler lui-même la pâte du patronage. En réalité, l'administration n'a fait preuve ni d'ampleur de vue ni de prévision. Le problème de la circulation, du transport des voyageurs, de l'organisation de la police et une foule d'autres questions réclament une solution urgente. Il n'y a pas touché faute de temps. Mais pourquoi n'utilisait-il pas les collaborations que la charte prévoyait et autorisait?

Et voilà ce qu'un corps indépendant et soucieux de la bonne administration de la ville, s'il rencontrait l'exécutif et le conseil à la barre du comité des bills privés, pourrait leur reprocher. Et voilà aussi ce que leur pourraient reprocher tous ceux qui ont voté pour la cédule B, à cause de ces garanties.

Avec la charte du parlement et du gouvernement de Québec qui, sévi, qui n'ont pas voulu rendre le texte impératif, le régime que nous a donné la cédule B est défiguré, faussé.

On a obtenu de l'électorat son appui sous de fausses représentations en lui représentant la cédule B non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle devait être.

Louis DUPIRE.

L'actualité

M. Adrien Hébert

M. Adrien Hébert qui expose cette semaine ses œuvres à la bibliothèque Saint-Sulpice n'encourra pas le reproche de la banalité. Il rejette les recettes de la critique, bien que les recettes de la vieille école ne méritent pas tous les mépris. Il est visiblement en quête d'originalité. Si on le compare à ses seuls camarades canadiens, il ne ressemble à personne. D'autres, mieux informés et plus compétents, pourront relever peut-être en ses tableaux les traces d'une influence européenne.

M. Adrien Hébert a une manière, un style caractéristique. Cette manière est uniforme, peu nuancée. Ce style est austère, aigre, il froisse et il attire, il force à penser, surtout à l'intention de l'auteur, non pas seulement à l'objet représenté, comme pour les toiles de M. Toul le monde, peintre à la bourgeoisie, à la bonne franquette.

Cel art est froid, intellectuel, précis et concis. Il décèle un sous-marin de simplification. Il affecte le raccourci et aussi la généralisation. Certains plans sont hardiment découpés, d'autres sont plus flous. L'opposition des plans est tranchée, mais les détails des plans eux-mêmes sont souvent vagues, conventionnels.

Prenez "Le Quai de Orfèvres". Le premier plan est net, mais on y remarque un arbre qui n'est pas "nature", un arbre imprimé, de fantaisie. Rappelez-vous les critiques de Ruskin à ce sujet contre Gaspard Poussin et ses consorts dans le premier volume de "Modern Painters". En revanche, le pont à l'arrière-plan se détache en relief. De même dans "Le Quai de Passy", les nuages forment une masse, ils manquent d'élucidation, de moelleux, et la fumée crachée par un bateau est rigide comme un métal.

C'est de la peinture décorative, de la rigoureuse peinture décorative qui sacrifie parfois les détails.

Du numéro 28, "Antiques sur Volane" — tous ces paysages sont français — il se dégage une étrange impression de mélancolie. Un arbre architectural rêve comme dans le clair de lune, en face d'une façade nue.

Cette peinture produit généralement un effet morne, car la vie en est absente. Parfois quelques personnages, mais ils sont indistincts. Le paysage est comme figé, immobile pour l'éternité, saisi dans ses arêtes vives par une prunelle impassible et reproduit par un crayon qui n'a pas tremblé.

Les portraits de M. Adrien Hébert ne sont pas plus gais que ses paysages. Il a peint quelques-uns de nos artistes et littérateurs canadiens à Paris : Léo-Paul Morin, Robert de Rochemont, Rodolphe Mathieu, Marcel Dugas, Pierre Dupuy, Les Américains qui nous barrent avec leur "gay Paree" devraient voir cela. Nos pauvres compatriotes, comme ils ont l'air triste. La nostalgie du pays les ronge sans doute. Une femme observait hier que Morin et Dupuy ont un teint cadavérique, oui, o Huguans, cadavérique, elle a dit cadavérique. Nous n'aurions pas reconnu Marcel Dugas. De la bande, M. Rochemont paraît le plus vivant et le mieux portant. Le succès de nos "Habits rouges" le rend sans doute guilleret. Tous ont le front haut, comme il sied à des "intellectuels", et ignorent avec une touchante unanimité ce qu'est le sourire à la française.

M. Hébert a sans doute recherché l'expression avant tout et sacrifié les accessoires de toilette. L'ouïe le fond de paysage, très bien fait, ne fait que donner à la plupart de ses portraits.

En somme, intéressante exposition d'un peintre qui n'a pas encore trouvé sa voie et atteint la maturité, et nous donne ample matière à réflexion.

ALCESTE.

Bloc-notes

Pour Pembroke

La rubrique prend un caractère de permanence qui nous enchante, car il atteste qu'un nombre de plus en plus grand de Canadiens français se rendent compte qu'il nous appartient d'apporter à ceux qui luttent là-bas pour le maintien de notre langue et de nos traditions un efficace appui.

La liste du Droit d'hier, qui nous arrive ce matin, accusait un total de \$1,335.25, qui devra être porté aux environs de \$1,700 par les souscriptions montrealaises que nous connaissons et qui n'étaient pas encore rendues à Ottawa au moment où cette liste a dû être dressée.

Le Droit publie en même temps un certain nombre de billets, très touchants dans leur simplicité, qui accompagnent ces envois. Plusieurs des donateurs écrivent : "Si vous avez encore besoin d'argent, ne craignez pas de m'écrire..."

Ces témoignages doivent être extrêmement précieux à nos compatriotes.

Ce matin

Ce matin, pour notre part, nous pouvons verser au fonds commun deux nouvelles souscriptions : l'une de \$50, du séminaire de Joliette, qui se fait un devoir, comme nous l'écrit le vénérable supérieur, le R. P. J.-A. Charlebois, c.s.v., d'aider dans leur "effort" les "frères" des comités de Pembroke. L'autre des petits enfants de l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle de Maisonneuve (dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes) qui, spontanément ont recueilli pour leurs petits camarades de Pembroke la somme de dix piastres — considérable pour des enfants.

On nous transmet en même temps une délibération par laquelle le conseil du district de Beauport de l'Association catholique des Voyageurs nous communique la décision de présenter "à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario une contribution qui manifeste à nos frères notre profonde admiration" pour la lutte qu'ils soutiennent là-bas.

Cette résolution, vraisemblablement provoquée par le cas particulier de Pembroke, est d'un caractère général.

Ce n'est point qu'à Pembroke, hélas! qu'on souffre et qu'on a besoin de secours.

Un appel

Inscrivons hâtivement ici un appel d'un autre genre, qui nous vient du Manitoba. (Nous donnerons à ceux qui la chose pourra intéresser des indications précises de noms et de place.)

Il s'agit donc d'un de nos compatriotes de là-bas qui est fortement tenté de passer la frontière avec ses jeunes enfants et qui se demande s'il ne pourrait point, dans la province de Québec, trouver à s'employer. Il a été forcé, à cause de la dureté des temps, d'abandonner la petite ferme qu'il avait achetée et sur laquelle il ne pouvait reconstruire ses paiements. Il a toujours été cultivateur, il a trente-neuf ans et six enfants, dont cinq garçons. Il voudrait travailler sur une terre, particulièrement où l'on s'occupe d'industrie laitière. Il serait prêt à louer une terre avec troupeau de dix à vingt vaches. Il serait pleinement disposé à prendre le voyage chez un laitier. Il peut fournir des références et parle l'anglais et le français.

D. H.

UNE LETTRE
DE M. GEORGES
PELLETIER

Le DEVOIR publiera de
main une lettre de France
de M. Georges Pelletier.

Sur la tombe de Jean-Joseph Beauchamp

Les avocats montrealais ont conduit hier leur confrère au champ des morts. Son nom survivra au Palais. L'œuvre juridique qu'il laisse lui assure le souvenir des juges et des membres du Barreau. Son labeur infatigable et ses contributions à la science du droit lui méritent d'être cité en exemple à la nouvelle génération.

Il doit son œuvre uniquement à son talent et à son persévérant travail. Seuls l'amour des livres, le goût des patientes recherches permettent de mener à bien pareille tâche. Le public ne voit pas tout ce labeur. Il compte pour peu de chose les résultats. Des livres? Qu'est-ce après tout? Notre société n'a oreilles et yeux que pour les pitres, les héros de l'intrigue, du clinquant et du tambour. Un homme passe cinquante ans de sa vie à scruter les archives de la pensée humaine, il fixe quelque certitude sur tel point de théologie ou d'histoire, de droit ou de médecine; il se voue aux œuvres morales, aux institutions sociales. Que pèse tout cela? A-t-il fait de la politique? A-t-il joint à la boursoufflure des harangues électorales le vide de ses idées? A-t-il fumé et dormi avec le titre de représentant du peuple? A la bonne heure. C'est un homme et digne de la gloire moderne.

Persistons tout de même à rappeler au public que c'est au premier, c'est aux solitaires, aux méditatifs, aux fouilleurs de bibliothèque, aux artisans des œuvres modestes, aux fils de l'esprit qui doit la conservation de ce qui fait le prix et l'honneur de la vie.

M. Beauchamp fut de ce nombre. Et pour avoir passé un demi-siècle à fouiller les livres, à dresser l'inventaire des efforts accomplis par les tribunaux canadiens pour faire en notre monde une petite place à la justice, il accomplit besogne plus relevée et plus utile que maints personnages tonitrueux de sa génération.

Né à Montréal le 18 janvier 1852, il n'arriva point sans difficultés à la profession d'avocat. Orphelin dès l'âge de sept ans, il s'en alla, vers la quinzième année, gagner sa vie aux Etats-Unis. C'était le temps où les Canadiens commençaient cette marche vers les centres industriels américains, convaincus que le seul moyen de prospérer était de trouver un champ à leur activité.

M. Beauchamp garda la pensée du retour, préférant une vie modeste dans le pays natal à l'existence plus facile de l'étranger. Revenu en notre ville après trois ans d'absence, il rencontre ici l'abbé Villeneuve qui lui enseigne les humanités. Il fait son droit à l'Université McGill et en janvier 1879 est admis au Barreau. Associé de MM. Barnard et Monk, puis de M. Charles Bruchési, il pratique sa profession avec succès pendant trente-cinq ans. Il attache son nom à plusieurs causes importantes, les unes portées jusqu'au Conseil privé. Il obtient le titre de conseil du roi et de docteur en droit de l'Université Laval.

En 1914, il est nommé par le conseil général de l'ordre rédacteur en chef du recueil où se conserve l'essentiel de nos décisions judiciaires.

M. Beauchamp était remarquablement préparé à cette tâche. Il avait eu le goût de s'intéresser aux études juridiques, en marge de ses travaux professionnels, et le courage de s'y consacrer livrer.

En 1895, il reprit la publication de la *Revue légale*, commencée en 1869 par le juge Michel Mathieu et Adolphe Germain, et arrêtée en 1892.

En redonnant la vie à ce périodique, M. Beauchamp lui imprima un caractère nouveau. Il en fit une revue théorique et critique de droit, un recueil, non de jugements, mais d'articles de doctrine. Pendant douze ans il multiplia les efforts pour rester fidèle à ce programme, laisser sa revue exclusivement consacrée à l'étude des principes du droit et des lois, à la critique de l'interprétation que leur donnent nos tribunaux. En tête du troisième volume, il avoua que la tâche était trop difficile. Il rédigeait maints articles — quelques-uns sont de précieuses contributions au droit canadien — mais, ne voulant pas assumer seul la rédaction, il avait vainement cherché des collaborateurs chez juges, avocats et notaires. Son périodique passa au rang de recueil de jurisprudence. Quelles raisons, se demanda alors M. Beauchamp, empêchèrent donc de vivre en notre province une publication vouée aux seules études théoriques? Il proposa cette réponse : "Il faut l'avouer, chez nous, les hommes de profession ont peu de goût; ils ne sentent généralement que peu de dispositions pour se livrer aux études abstraites. Tout est à la pratique. Tel avocat citera, de mémoire, des arrêts sur différents principes de droit et ne saura dire l'origine, l'histoire, l'axiome, l'auteur de ces mêmes principes. La pratique, les besoins de la vie absorbent complètement le temps des avocats et des notaires. C'est l'entraînement du siècle; faire de l'argent vite, le dépenser aussi vite. La théorie, c'est de l'ancien droit; le droit nouveau, c'est la jurisprudence mise en pratique".

M. Beauchamp écrivit ces lignes en 1907. L'esprit des avocats a-t-il depuis changé?

M. Beauchamp voulait satisfaire cette tendance nouvelle des avocats. Ceux-ci recherchaient la jurisprudence, le leur en servait. Puisque ses confrères ne priaient plus les œuvres originales sur le développement du droit et qu'ils préféraient les annotations aux commentaires des textes, M. Beauchamp se pré-

occupa d'accomplir utile travail dans ce nouveau champ d'action. Il y réussit pleinement. Nul ne rendit à ce sujet plus grands services à la magistrature et au Barreau. Il peut en rendre au législateur.

Son œuvre aide non seulement le praticien mais aussi ceux qui se préoccupent de l'avancement de la législation canadienne. L'élaboration du droit positif requiert plus d'un élément. Les juristes, dans leurs livres, rappellent les principes, critiquent les lois existantes; les juges interprétant ces lois, montrent l'écart qui les sépare parfois des principes. Les uns et les autres amènent le législateur à corriger les lois, à les compléter en s'inspirant des règles de droit naturel et des exigences morales, sociales, économiques. Il est utile que dans l'accomplissement de cette tâche le législateur trouve, à côté des traités de droit, des recueils où se retrouvent ramassée, mise en ordre, l'interprétation donnée par les tribunaux.

L'œuvre de M. Beauchamp a donc double portée. Il accompli chez nous des travaux semblables à ceux poursuivis en France par les Siréz, les Dalloz, les Fuzier-Herman. A part sa direction de la *Revue légale* pendant vingt-huit ans et des *Rapports judiciaires* de Québec pendant dix ans, il publia maints recueils de jurisprudence : *Répertoire de la Revue légale*, *Répertoire de la jurisprudence*, *Tableaux des décisions du conseil judiciaire du Conseil privé*. Ses deux principaux ouvrages restèrent ses quatre volumes de *Répertoire général de jurisprudence canadienne* et ses trois volumes du *Code civil annoté*. La mort l'atteignit à l'heure où il venait de terminer une seconde édition de ce dernier ouvrage.

Pour mener à terme des œuvres de ce genre, il faut patience et ténacité, il faut grande aptitude à l'analyse et à la synthèse. Ce n'est pas tâche aisée que de dégager un principe de la masse des arguments proposés par les avocats et des conclusions tirées par les juges, une demi-douzaine, en certaines causes, M. Beauchamp s'y était entraîné. Il apportait à poser ces règles de droit une étude prolongée, grande clarté, grande précision.

Ce travail desséchant n'avait pas assombri son caractère. A soixante et onze ans, il était resté optimiste. Cette vue belle et bonne des choses, la foi dans la bonté humaine, la force de caractère, son courage, son idéalisme, se plaçaient à dire la joie que lui causaient les grandes fêtes de famille qui réunissaient autour de lui enfants et petits-enfants. Il s'intéressait vivement au mouvement religieux et national. Vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, il essaya, par les *Soirées de famille*, d'assurer à nos gens de recommandables récréations; membre du conseil central de la Société Saint-Vincent-de-Paul, il contribua au développement des œuvres charitables; syndicat apostolique des Français, il s'occupa, pendant près de trente ans, de l'administration des biens de cette bienfaisante communauté.

Sa vie fut mise au service de ses compatriotes. Il termine la préface de l'un de ses livres par ces mots : "Je ne réclame aucun autre mérite que celui d'un labeur considérable, persévérant, opiniâtre, qui n'a été soutenu que par le seul espoir d'aider mes confrères, ma profession, l'administration de la justice et, par-dessus tout, d'être utile à mon pays".

Il l'a été. Pour que son œuvre soit durable, souhaitons-lui des imitateurs. Que des juristes, sortis de la nouvelle génération, contribuent, eux aussi, par le talent, le travail de l'esprit et la science, à l'élaboration du droit canadien.

Antonio PERRAULT.

18 novembre 1923.

Propos d'Ottawa

La Commission des eaux limitrophes

IMPORTANCE POUR LA PROVINCE D'ETRE REPRESENTEE
LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT ET LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Ottawa, le 19. — Quelques journaux de la province de Québec, dont la *Presse* de Montréal, demandaient récemment le répliquage de la Commission des eaux limitrophes afin d'y inclure un représentant de notre province. Nulle réclamation n'est plus opportune et les libéraux n'en nient probablement pas la justice. L'un des postes de ministre, M. Bédard, reprochait à M. Meighen, il y a quelques années, d'avoir nommé trois Anglais dans cette commission et d'avoir oublié la province de Québec. Le cabinet n'a rien changé encore à l'état de choses existant; mais le temps est venu où la réorganisation de la Commission s'impose et doit se faire.

Deux provinces canadiennes, Québec et Ontario, sont intéressées plus que toutes les autres parties du Canada dans le Saint-Laurent. Le fleuve leur fournit des quantités considérables d'énergie électrique et reste, malgré les chemins de fer, leur principale voie de transport. Or, dans un avenir très rapproché,

Le compromis interallié évite une rupture pour le moment

La formule satisfaisante adoptée par les alliés sur la façon de traiter l'Allemagne ne pourrait que reculer momentanément l'heure des décisions plus graves — Les Anglais ratifieront probablement le projet de note.

Le général Nollet sera appelé à présenter un nouveau rapport sur la situation en Allemagne.

PARIS, 20 (S. P. A.). — Après avoir négocié pendant six jours, quatre assemblées et près d'un jour de nuit, le conseil des ambassadeurs est parvenu à découvrir une formule satisfaisante sur la façon de traiter l'Allemagne. Ce compromis, de l'avis de plusieurs, ne pourrait bien que retarder l'heure des décisions plus graves, mais au moins il a cela de bon qu'il évite pour le moment une rupture parmi les pays alliés. On caresse l'espoir que l'obligation de prendre une décision plus importante vis-à-vis de l'Allemagne et l'imminence de la scission définitive entre les Alliés ne se présenteront pas.

PLUS OPTIMISTES QU'HIER

On est plus optimiste qu'hier aujourd'hui à Paris, car le projet d'envoyer une note à l'Allemagne a reçu l'entière approbation des cabinets français et belge et, par le ton des dépêches de Londres, on peut présumer que l'accord conclu au conseil des ambassadeurs sera ratifié par les Anglais.

On croit ici ce matin que l'entente sera parfaite avant la fin de l'après-midi sur la rédaction et l'envoi de la note par laquelle les Alliés demanderont à Berlin de favoriser le travail des officiers chargés par les puissances alliées d'exercer un contrôle sur les armements de l'Allemagne.

SUR LES EPAULES DU GENERAL NOLLET

Le plan d'action élaboré et accepté semble jeter un fardeau considérable sur les épaules du général Nollet, chef de la mission alliée, qui sera appelé à présenter un nouveau rapport sur toute la situation. Si, au bout d'une période de temps raisonnable, le général Nollet constate que le gouvernement du Reich désobéit aux injonctions des ambassadeurs, le gouvernement britannique consentira, dit-on, à l'imposition de punitions à l'Allemagne, pourvu que ces sanctions ne consistent point en l'occupation de nouvelles tranches de territoire. Cet accord paraît assez solide pour permettre de poursuivre les pourparlers.

CE QUE DIT LA PRESSE ANGLAISE

LONDRES, 20 (S. P. A.). — Le compromis effectué au conseil des ambassadeurs, à Paris, pousse la presse anglaise à parler sur un ton plus encourageant de l'avenir des relations franco-britanniques. Les journaux sont cependant tellement remplis de comptes rendus de discours et de cancanes électoraux qu'ils ne s'attardent guère à discuter la situation menaçante de l'extérieur.

Le *Times* se réjouit à la nouvelle que les ambassadeurs ont trouvé une formule propre à conjurer tout grave danger de complications, bien que ce serait hasardeux de prédire pour le moment un accord complet entre les deux principaux pays alliés. Tout en félicitant la France d'avoir manifesté moins d'intransigeance à un moment critique, le même journal soutient que la situation en Europe est encore féconde en dangers et qu'on ne saurait voiler les profondes divergences qui existent entre les points de vue anglais et français.

L'ALLEMAGNE SE DESAGREGE

Le *Times* affirme que l'Allemagne se désagrége et qu'elle est sur le point d'être séparée de la Ruhr et de la Rhénanie, à cause de la pression de la France. Cet organe insiste sur la nécessité de faire prévaloir les vues britanniques dans cette région, qui a pour centre la ville de Cologne. "Si l'Angleterre ne peut faire entendre sa voix à Paris, alors qu'elle le fasse à Cologne", dit encore le *Times*, qui ajoute : "Par sa politique, la France court aux périls mêmes qu'elle redoute le plus".

Le *Daily Mail*, feuille amie de la France, lance une attaque à fond de train contre le premier ministre Baldwin et contre le ministre des affaires étrangères Curzon auxquels il reproche d'essayer de détruire l'Entente. Il dit aux électeurs anglais que s'ils votent en faveur du gouvernement Baldwin aux prochaines élections, ils encourageront les mésententes avec la France.

(Voir aussi en pages 3 et 8)

Il faudrait résoudre d'importants problèmes qui se rattachent au fleuve et qui peuvent altérer sa capacité de producteur d'énergie électrique et de moyen de transport. Et pour faire triompher nos idées auprès du tribunal international ou du gouvernement canadien qui règlera ses problèmes, nous avons besoin d'un homme sûr pour défendre nos idées et notre point de vue.

Car il ne s'agit pas simplement d'empêcher la ville de Chicago de diverger des Grands Lacs des quantités trop considérables d'eau. Cette question est déjà de première importance pour le port de Montréal et tous les autres ports du Saint-Laurent, mais elle n'est pas la seule qui s'impose à notre attention.

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

On annonce à Ottawa, en effet, des journaux, que M. Ferguson, le premier ministre de l'Ontario, attend le retour de M. Graham, ministre des chemins de fer, pour pousser une pointe jusqu'à la capitale. Et il infligera à M. Graham, parait-il, que si le gouvernement ne veut pas s'occuper de la canalisation du Saint-Laurent, il n'aura qu'à laisser faire et la province d'Ontario entreprendra le travail. Et tout ceci, parce que M. Beck, le directeur de la grande commission électrique ontarienne, viendrait de constater que la province d'Ontario ne peut plus tirer un seul cheval-vapeur des chutes Niagara, exploitées jusqu'à la dernière goutte et que la province d'Ontario doit maintenant se tourner vers le Saint-Laurent pour trouver les surplus d'électricité dont elle aura besoin durant la prochaine décennie.

C'est dire que la province d'Ontario a l'intention de faire du Saint-Laurent, dans les endroits où il passe chez elle, ce qu'elle veut, sans s'occuper des autres provinces canadiennes. Mais le Saint-Laurent est un cours d'eau interprovincial et international. Alors l'Ontario base ses prétentions sur un jugement antérieur rendu par le Conseil privé alors que sir Oliver Mowat, premier ministre provincial, qui lui donnait la propriété du fleuve du moment qu'elle ne l'exercerait pas les droits de la navigation.

Il s'agit d'interpréter ce jugement à la lumière des faits actuels, car si la province d'Ontario construit une digue à un endroit, elle pose effectivement un obstacle à la navigation. De plus, elle devra s'entendre avec les Etats-Unis puisque le fleuve est international à l'endroit où l'on se propose de construire une digue, et c'est là qu'interviendra la Commission des eaux limitrophes. C'est là aussi qu'interviendra presque nécessairement, et même malgré lui, le gouvernement canadien, car on ne conçoit pas de quelle manière le gouvernement de l'Ontario peut négocier seul avec les Etats-Unis une entente quelconque sans une matière qui affecte aussi profondément le Canada tout entier.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Comme on le voit, le problème est déjà compliqué, fort complexe et difficile à résoudre. Mais il y a autre chose encore. Les partis politiques se sont emparés de la question de même que les deux écoles canadiennes dont l'une est contre la nationalisation, lorsque l'autre lui est favorable. Interviennent également dans le débat des acrimoines, les tenants du canal de la baie Georgienne qui ne manquent pas de très bons arguments. Les ingénieurs ont déjà affirmé, en effet, que la construction de ce canal fournirait autant d'électricité aux villes canadiennes que le harnachement du Saint-Laurent, et que cette électricité, on l'oblendrait à meilleur marché tout en la transmettant à moins de frais encore, aux principaux centres de consommation. Jusqu'ici la province de Québec n'a opposé qu'une réponse négative aux projets de la canalisation du Saint-Laurent. Ce n'est pas assez. Nous devons faire plus sous peine de manquer notre but. A l'offensive ontarienne pour la canalisation du Saint-Laurent, il faudrait opposer une offensive québécoise pour la construction du canal de la baie Georgienne qui nous servirait beaucoup plus avantageux, et qui, en même temps, serait plus avantageux à tout le Canada. Les provinces de l'Ouest se joindraient peut-être à nous si nous savions manœuvrer. (Suite à la deuxième page.)

banquet Jeune Barreau

IL A EU LIEU HIER SOIR AU RITZ-CARLTON, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ERNEST BERTRAND. — ALLOCUTIONS DE MM. L.-A. TASCHEREAU, PIERRE LEPAULLE, LE JUGE SURVEYER, PIERRE BEULLAC, W. A. MERRILL ET F.-J. LAVERTY.

L'Association du jeune barreau a célébré hier soir son vingt-cinquième anniversaire par un grand banquet au Ritz-Carlton. L'entraînement des discours y fut abondant.

M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et M. Pierre Lepaulle, avocat du barreau de Paris, étaient les notes d'honneur.

M. Taschereau a donné divers conseils aux jeunes avocats.

Que disent les anciens aux jeunes? dit M. Taschereau. Ils leur donnent des conseils paternels toujours restés vrais. Soyez scrupuleusement probes et honnêtes, que votre vie soit nette et régulière, respectez vos aînés et surtout la magistrature; elle est la clef de voûte de notre civilisation. Sans doute, les juges sont des hommes, avec tout ce que cela comprend d'erreurs et de faiblesses. Mais au-dessus du juge, il y a l'autorité qu'il représente, la justice dont il est le mandataire, la société qu'il protège et dirige; à vous qui êtes très près de la justice, et qui y participez, de donner l'exemple de respect, si vous voulez que le peuple la respecte à son tour. Le pays où ce respect s'effrite court à sa ruine.

Les anciens ajoutaient: levez-vous matin. Que le plus jeune avoue dans une étude, soit rendu le premier au travail. Ses associés plus âgés apprécieront son esprit de labeur et d'assiduité. Puis, les clients — et il y en a de très malins! — ne sont pas sans remarquer celui qui est toujours là, prévenant et courtois, pour les recevoir et les renseigner. Celui-là se verra bientôt indispensable dans une étude.

Les anciens disent encore: Soyez des travailleurs, étudiez bien vos causes, et ne cherchez jamais à tromper le tribunal. Gagnez la confiance de vos juges. Quand il vous sauront honnêtes et sincères, vous trouverez chez eux une attention et une sympathie que vos clients ne manqueraient pas de remarquer.

Mais il est d'autres conseils d'un ordre plus spécial qu'ils ne manqueraient pas de nous donner.

Le premier était de se spécialiser dans quelque branche de la profession. Ceci est encore plus vrai de nos jours. La science légale a pris une extension considérable et, chez nous comme chez les médecins, la mode est aux spécialités. Le champ est devenu tellement vaste qu'il est difficile de le couvrir en entier. Droit civil, droit pénal, droit commercial, droit maritime, législation ouvrière et internationale, organisation et fonctionnement des grandes compagnies. Voilà autant de domaines très différents qu'il est impossible de réunir.

Enfin, gardons-nous des lois civiles françaises, ne permettons, ni à nos collègues ni à nous-mêmes, l'usage des lois, ni à un prétexte spécieux de progrès moderne, de battre en brèche notre code civil.

Me serait-il permis ici de faire un souhait? Nous ne pouvons évidemment parler de la belle langue française que parle notre ami, M. Lepaulle. Pendant près de deux siècles, nous avons eu à lutter pour la simple survie de notre langue. Les difficultés de la lutte, la distance qui nous séparait de la source de la langue et nous l'empêchait d'être certaine, nous ont fait oublier parfois ce qui fait le charme du français: la pureté, la précision et l'harmonie. Mais, maintenant la bataille est gagnée. Ne devrions-nous pas faire nos meilleurs efforts pour bien parler notre langue, dans nos plaideries? L'exemple deviendrait contagieux. Il s'élèverait aux juges. L'espérance que je ne me rends pas coupable ici de mépris de cour! et parviendrait peut-être à la Chambre, vous avez compris que je veux parler de celle d'Ottawa. Après ces premiers succès, qui sont le beau champ d'action que peut offrir l'aéroport municipal!

Il y a environ un an, j'avais l'honneur d'être l'hôte du jeune barreau. Je crus alors devoir donner aux jeunes avocats des conseils d'un autre ordre. Je me rappelle encore d'autres conseils: "Mariez-vous et fondez un foyer; ce sera le vrai commencement de votre carrière." Je ne répéterai pas ce conseil, car je comprends qu'il a été assez généralement entendu que *celibataire* et *celui-là-bas* étaient synonymes. Mais il manquait sûrement l'expérience. J'en appelle à tous mes jeunes confrères qui ont suivi mon conseil.

Notre pays est jeune. Il est en pleine voie de développement. Si nos ressources ne nous permettent pas de réaliser d'un coup tous les progrès que nous ambitionnons, il est au moins permis d'entrevoir un idéal et de nous y acheminer. Sans doute, la justice administrée par les hommes aura toujours ses faiblesses et ses erreurs. Elle n'est que l'image d'une autre justice plus haute et plus sûre. Mais elle en est tout de même l'image. C'est dire la grandeur de son caractère et de sa mission.

Me LEPAULLE

Me Pierre Lepaulle parle ensuite. Quand je viens au milieu de vous, j'ai l'impression de rentrer sur mon sol natal, dit-il en débutant. Vraiment, c'est notre langue française que vous parlez. A tous ceux qui prétendent que vous possédez une

langue incorrecte, dites bien que celle que Louis XIV a parlée, c'est non seulement votre langue, votre foi et votre droit, mais c'est le gène de votre race qui monte vers nous.

Ici, l'orateur signale quelques dangers qui menacent notre droit civil. Il note plus particulièrement qu'il n'a pas évolué, ne s'est pas développé à l'instar des méthodes scientifiques. Le droit n'a pas suivi le développement étonnant du dix-neuvième siècle. "Nous devons travailler," a dit l'orateur, pour adapter notre droit civil aux conditions modernes.

Ici, M. Lepaulle salue la "Société de législation comparée", dont il est le représentant et qui a pour but de permettre le progrès de la législation, d'éviter les erreurs que d'autres ont commises, de constituer une arme essentielle dans la sociologie juridique, fondée sur les faits, de familiariser les législateurs avec la technique des droits étrangers.

M. Lepaulle s'est dit heureux de représenter cette Société au milieu des membres du Jeune Barreau canadien. "Ce que je dis ce soir, a-t-il déclaré, ne doit pas être considéré comme un fait isolé. Tous les gens de France qui viennent vers vous, viennent au nom d'entreprises privées. Toutes ces entreprises montrent un vif intérêt au Canada. C'est qu'elles se rendent compte de l'importance d'établir des relations solides entre vous et nous."

AUTRES DISCOURS

M. le juge Surveyer a rappelé avec humour, les temps héroïques du métier alors que les savants maîtres devaient faire la popote légale dans les gros bureaux d'avocats ou attendre vainement un client qui ne venait jamais. En remerciant les fondateurs de l'Association du Jeune Barreau avient de l'enthousiasme, de l'entraîne à débiter.

M. P. Beullac a déposé une couronne de fleurs sur la mémoire de D.-A. Lafontaine, et a rappelé les figures disparues.

MM. W.A. Merrill et F.-J. Laverty ont dit ensuite quelques mots.

M. Ernest Bertrand, président de l'Association, a souhaité la bienvenue aux juges et à MM. Taschereau et Lepaulle.

On remarquait à la table d'honneur, M. L.-A. Taschereau, M. Lepaulle, du Barreau de Paris, les juges Lafontaine, Calixte LeBeau, L.-E. Panneton, J.-E. Martin, Edouard Fabre-Surveyer, Charles Wilson, Amédée Monet, Charles Laurendeau, ancien juge et ancien avocat de la ville de Montréal, Émile Massicotte, président de l'Association des Jeunes Notaires, C. Dessaulles et Alfred Nadeau, représentant le Jeune Barreau de Québec.

"Fabiola" au St-Denis

La Compagnie des films catholiques présentera au théâtre Saint-Denis à partir du 24 novembre jusqu'au 1er décembre une des plus belles pellicules cinématographiques qu'on puisse voir: *Fabiola*. C'est le grand roman du cardinal Wiseman adapté à la scène. Ces représentations sont sous les auspices de l'Association du Bien-Être de la jeunesse.

Il y aura du chant et de la musique sous la direction de M. Arthur Lapierre, maître de chapelle à l'église Saint-Jacques.

(Communiqué.)

PROPOS D'OTTAWA

(suite de la 1ère page.)

car le canal de la baie Georgienne leur offrirait une route plus courte vers l'Atlantique et la mer que le Saint-Laurent et les Grands Lacs. Et les provinces maritimes qui sont déjà acquises au parti libéral pouraient aussi joindre cette coalition.

Car tout indique que, dès aujourd'hui, il faut adopter l'un ou l'autre projet. Malgré l'état de nos finances nationales, on entreprendra vraisemblablement la construction de l'un ou de l'autre canal avant une décennie. Alors s'opposera à la canalisation du Saint-Laurent qui ne nous rapportera presque rien, qui peut nous entraîner dans des complications internationales, sans réclamer d'un autre côté la construction du canal de la baie Georgienne, est certainement un erreur de tactique que nous paierons très cher. Car nous avons des adversaires redoutables. Les Américains tout d'abord, les villes américaines ensuite qui sont situées sur les Grands Lacs, et surtout la ville de Toronto qui est puissante, suit plutôt sa baraque, a déjà pris les devants en accaparant l'attention publique pour le projet qui ferait le mieux son affaire.

Et, dans le même temps, tout en conduisant une forte et énergique campagne, une campagne unanime et bien nourrie, pour la route de la baie Georgienne, il faut qu'un des nôtres, à la Commission des Limites, fasse une proposition à la Commission d'importance, ses décisions ont du prestige, ses délibérations sont écoutées par toute la nation. Alors nous nous mettrons dans un désavantage évident, et nous aurons même perdu la bataille avant qu'elle soit commencée, si nous n'avons pas un Canadien français à ce poste stratégique, pour faire triompher notre cause, nous communiquer les renseignements nécessaires, s'opposer aux manœuvres de l'adversaire et nous aider à triompher.

Car il ne faut pas être aveugles aux signes des temps. Tous ces problèmes du Saint-Laurent et de la route de la baie Georgienne que l'on débat en parlement et en dehors du parlement depuis une vingtaine d'années seront résolus dans l'époque de paix et de prospérité qui est déjà commencée, avant cinq ou dix ans tout au plus. Le temps est passé où l'on pouvait remettre à demain, sans crainte, parce qu'il ne se posait pas à l'horizon une date fatidique et déterminée.

Cette décision qui sera prise de main touchée de trop près à nos intérêts de premier ordre, à notre avenir, à notre prospérité pour que nous ne nous préparions pas dès aujourd'hui à la bataille imminente. Et nous avons des adversaires trop redoutables pour ne pas prendre d'avance toutes les mesures que la prudence la plus élémentaire commande et exige.

Léo-Paul DESROSIERS.

A propos de services administratifs

REPOSE DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL À L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE.

La Commission du service civil nous demande de publier la lettre suivante:

Messieurs, La Commission du Service civil vous remercie de lui fournir l'occasion de vous indiquer le sens et la portée des deux lois qui régissent, depuis 1908, la nomination et la promotion des fonctionnaires fédéraux de la capitale (dit service intérieur).

Qu'il lui soit d'abord permis de vous rappeler que ses responsabilités ne datent que de 1908, quant à la nomination de ces fonctionnaires, et de 1918, quant à leur promotion. Jusque là, les deux furent le fait exclusif des ministères et du cabinet.

Et, vous n'êtes pas sans savoir que c'est à la suite de plusieurs enquêtes, celle de 1907 en particulier, que le parlement canadien décida, sous l'administration Laurier, de fonder les nominations au service public sur examens de concours, suivant en cela l'exemple de l'Angleterre, des États-Unis et autres pays.

La loi de 1908, qui fut adoptée à l'unanimité du parlement, stipulait que toutes les nominations au service intérieur, à peu d'exceptions près, seraient désormais basées sur examens de concours, tenus dans les deux langues. Notons, en passant, que l'article 4 de cette loi prévoyait la mise éventuelle du service extérieur sous le même régime.

C'est en mai 1918 que le parlement décida, encore à l'unanimité, de mettre les services extérieurs sur le même pied, et d'y baser toutes les nominations et promotions — cette fois sans exception — sur examens de concours tenus dans les deux langues. Afin de dissiper tout doute, voici le texte des articles qui se rattachent à la question:

"Toutes les nominations seront désormais basées sur examens de concours (43). Tout examen sera tenu en langue française ou anglaise, au choix des candidats (40). Les fonctions de la Commission seront (e) de vérifier les qualifications des candidats aux examens d'admission ou de promotion, et d'émettre les certificats relatifs (41)."

Comme vous le voyez, la loi met les candidats sur un pied de parfaite égalité, sans distinction de croyance, de race, de caste ou de classe. Comme vous le voyez aussi, il n'est nullement permis à la Commission de baser le recrutement du service intérieur sur le pro rata des éléments catholiques et protestants, ou le rapport numérique des races française et anglaise. De fait, il n'y eut jamais un mot en ce sens dans les lois qui régissent le service public depuis la Confédération.

En d'autres termes, depuis 1908, le rapport numérique des éléments français et anglais du service intérieur fut établi par les examens de concours, c'est-à-dire par le chiffre respectif des candidats heureux de langue française et anglaise. Ce qui revient à dire que si la proportion de l'élément français n'y est pas plus élevée, c'est que la jeunesse canadienne-française ne s'est pas présentée en plus grand nombre aux examens de concours.

Relativement à la nature des examens, est-il besoin de vous dire qu'ils furent toujours d'une uniformité absolue pour les candidats de langue française et anglaise? Est-il besoin de vous dire que les questionnaires furent invariablement rédigés dans les deux langues, chaque fois qu'il y eut un candidat de langue française? Et, est-il besoin d'ajouter que les réponses des candidats de langue française furent également corrigées par des examinateurs de cette langue?

Quant aux candidats heureux, ils furent invariablement assignés par ordre de mérite aux fonctions pour lesquelles ils s'étaient qualifiés, sans distinction de race ou de croyance. Un candidat de langue française, obtenait le premier rang dans un examen de concours, il était assigné à la première position disponible. D'autre part, s'il n'était que le troisième sur la liste des candidats heureux, il n'était assigné qu'à la troisième position à remplir, et ainsi de suite. Il n'y eut jamais d'exception à cette règle.

Nous pouvons ajouter que tous les candidats heureux dans un examen de concours sont, sans distinction de race ou de croyance, assignés aux positions avant ceux qui prennent part à l'examen suivant. Par exemple, tous les candidats heureux dans l'examen semi-annuel de mai, sont assignés aux positions avant ceux qui prennent part à l'examen de novembre. Il en fut toujours ainsi.

Nous connaissons, mieux que personne, les qualités intellectuelles de la jeunesse canadienne-française, de même que l'excellence de ses maisons d'enseignement. Elle n'aurait qu'à se présenter en plus grand nombre aux examens de concours, pour obtenir une forte part des positions du service intérieur, qui furent toutes à sa disposition. Mais, ce n'est ni la faute de la Commission, ni celle des gouvernements, si elle s'en est détournée.

Avant de vous indiquer les raisons qui, d'après nous, expliquent la présente proportion de l'élément français du service intérieur, qu'il nous soit permis d'attirer votre attention sur le caractère général des fonctions. Les fonctionnaires peuvent se répartir en deux groupes généraux: (1) la masse des commis de toutes catégories, qui représente près de 80 pour cent de l'ensemble, et (2) le groupe des officiers d'ordre administratif, professionnel et technique, qui n'exécute guère 20 p.c.

1. MASSE DES COMMIS (75 à 80%) Nous croyons que c'est le chiffre du traitement initial des diverses classes de commis du service intérieur qui en a détourné les jeunes gens de la province de Québec, tout comme ceux des provinces de langue anglaise, d'ailleurs. En effet, ce traitement initial ne fut, de 1908 à 1917, que de \$500 par année, ce qui au grand ennui du ministère, y

créa une diète de jeunes hommes. Le Ministère du service civil ne manquait pas, dans ses rapports annuels, de faire allusion à l'insuffisance d'une échelle de traitement de \$500 à \$1200, avec augmentation annuelle de \$50. En 1918, cette échelle fut portée à \$600-1200, avec un boni de vie chère qui en augmenta peu l'attrait pour les jeunes gens.

D'autre part, il y eut abondance de jeunes filles, au point qu'elles constituaient aujourd'hui la grande majorité des commis proposés aux fonctions du service intérieur. Pour des raisons assez faciles à saisir, elles furent mieux que les jeunes hommes, se contenter de pareilles échelles de traitement. Quant à l'indifférence des jeunes Canadiennes françaises à l'égard du service intérieur, elle peut s'expliquer, croyons-nous, par leur attachement au foyer familial et à la crainte de s'isoler dans un milieu éloigné.

2. GROUPE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (20 à 25%)

Afin de réduire la question à ses justes proportions, notons de suite que le chiffre total des fonctionnaires du service intérieur est d'environ 5,000; ce qui veut dire que le nombre des officiers d'ordre administratif, professionnel et technique est d'à peu près 1,000.

GROUPE ADMINISTRATIF

Voici, à peu d'exceptions près, les titres et les traitements des officiers proposés à la direction et à la surveillance des services d'ordre administratif: (1) commis-chefs (\$3,000-\$3,600), (2) premiers commis (\$2,400-\$2,880), (3) commis principaux (\$1,800-\$2,280), et (4) commis seniors (\$1,320-\$1,680).

Depuis 1918, toutes ces positions furent remplies par examens de promotion, ouverts aux fonctionnaires en figure de promotion, sans distinction de race ou de croyance. Jusque là, les promotions furent le fait exclusif des ministères et du cabinet, puisque, dans l'opinion du ministère de la Justice, la Commission n'avait rien à y voir.

Voici le mode de promotion établi par la Commission. Dès qu'une position devient vacante, tous les fonctionnaires en ligne de promotion sont invités à concourir, et l'examen est fondé sur les facteurs suivants: (1) aptitude pour la fonction à remplir, (2) efficacité des candidats et (3) ancienneté. L'aptitude est démontrée par l'expérience ou la déclaration officielle des ministères, et l'efficacité relative des candidats, par le rapport des chefs de services, contrôlé par les sous-ministres et la Commission. Un cinquième des points est attribué à l'ancienneté.

Si la proportion des propositions de langue française à la direction et à la surveillance des services administratifs n'est pas plus élevée, c'est croyons-nous, que le champ de promotion des officiers de cette langue fut plutôt restreint. Nous venons de voir que depuis 1908, c'est-à-dire depuis quinze ans, la jeunesse canadienne-française s'est plutôt abstenue de prendre part aux examens d'admission. Nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de vous indiquer le chiffre de cette proportion.

GROUPE PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

Veillez d'abord noter que sous l'article 21 de la loi de 1908, qui demeura en vigueur jusqu'à 1918, les positions d'ordre professionnel et technique pouvaient se remplir avec ou sans concours. De fait, même sous ce régime, 60% des positions de ce genre furent, durant ce laps de temps, remplies par concours, et le reste, au choix des ministères. Depuis 1918, elles furent toutes remplies par concours. Il s'agit ici, naturellement, des positions d'un caractère permanent.

Ce que nous venons de dire de la masse du service intérieur peut, dans une forte mesure, s'appliquer aux services d'ordre technique. Si la proportion de l'élément de langue française y est moindre, c'est qu'il y eut beaucoup moins de candidats de cette langue. Certains facteurs d'ordre économique et industriel peuvent aussi expliquer la supériorité du nombre des aspirants de langue anglaise aux positions d'ordre technique.

En tout cas, chaque fois que la Commission fut requise de remplir une position de ce caractère, des avis furent publiés, en français et en anglais, dans la *Gazette officielle*, et adressés à toutes les universités du pays. Dans chaque concours, un bureau d'examen fut constitué de trois experts, dont l'un de langue française, s'il y avait des aspirants de cette langue. S'il n'y avait pas d'aspirants de cette langue, le bureau d'examen fut constitué de trois experts, dont l'un de langue française, s'il y avait des aspirants de cette langue. S'il n'y avait pas d'aspirants de cette langue, le bureau d'examen fut constitué de trois experts, dont l'un de langue française, s'il y avait des aspirants de cette langue.

D'autre part, comme dans cet ordre de concours, les candidats sont presque toujours requis de produire des diplômes universitaires et de posséder une assez longue expérience, les examens écrits furent plutôt rares. Les déclarations assermentées des aspirants furent examinées et scrutées par les examinateurs, et les mieux qualifiés furent soumis à un examen oral, auquel assistaient l'expert officiel du ministère intéressé, et l'un des chefs de notre branche d'examen. Le plus méritant était alors choisi, sans distinction de race ou de croyance.

CONCLUSIONS

En premier lieu, nous croyons vous avoir démontré que si la proportion de l'élément de langue française de la masse des commis du service intérieur n'est pas plus considérable, c'est que la jeunesse de la province de Québec s'est plutôt abstenue de prendre part aux examens de concours qui furent tenus depuis 1908. Toutes les positions furent à sa disposition.

En deuxième lieu, il nous paraît évident que si la proportion des propositions de langue française à la direction et à la surveillance des services administratifs n'est pas plus élevée, c'est que le champ de promotion des commis de cette langue fut, pour les raisons déjà indiquées, plutôt restreint.

En troisième lieu, si la proportion de l'élément français des services d'ordre technique n'est pas plus grande, c'est que la jeunesse canadienne-française ne s'est pas

présentée en plus grand nombre aux concours.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, Vos obéissants serviteurs, LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL. Secrétaire: Wm. FORAN. L'Association Catholique des Comis-Voyageurs du Canada, Montréal, P. Q.

FAITS DIVERS

UNE ALERTE

Un ivrogne a mis toute une section de la rue de Rouen en émoi hier soir. Il s'est présenté chez M. Joannette, 2978, rue de Rouen, qui tient maison de pension, et après avoir discuté quelque temps avec la maîtresse de maison à fini par tirer du revolver. Une pensionnaire qui sortait à ce moment de sa chambre, Mme Alfred Caron, a reçu une balle dans chaque bras. M. Joannette est arrivé sur les lieux pour recevoir une balle à la mâchoire.

Par bonheur, aucun des deux n'a été sérieusement blessé. La police appelée en hâte a fouillé les environs. Durant ce temps l'ivrogne est revenu. La terreur qu'il avait inspirée était telle que tous les pensionnaires se sont enfuis par la porte d'arrière, à l'exception d'un seul qui, plus mort que vif, s'est enfoncé sous le lit et n'a plus soulevé la tête. Les agents vont probablement coffrer l'individu, car la description qu'on leur a donnée est excellente.

ETOUFFÉ SOUS LE CHARBON

Frank Goodwin, 25 ans, est mort hier après-midi, étouffé sous un monceau de charbon. Goodwin travaillait à enlever du charbon dans la cave du Colonial lorsque l'accident est arrivé. Un éboulement s'est produit et le travailleur a été enseveli sous la masse de charbon.

BRULES PAR LE GAZ

Mme J.-A. Fauteux, 1267, rue Bordeaux, a été grièvement brûlée dimanche après-midi, à la suite d'une explosion de gaz d'éclairage. M. et Mme Fauteux visitaient leur nouvelle propriété au coin des rues Parthenais et Gauthier, et pour descendre dans la cave ont enflammé des allumettes. Une explosion s'est produite aussitôt. Par bonheur des passants sont arrivés et ont éteint les flammes sur les deux personnes. Leur état s'est depuis grandement amélioré et ils en seront quittes pour une quinzaine d'hôpital.

FRACTURE DE L'ÉPINE DORSALE

Séraphin Taillefer, 70 ans, 250, rue Saint-Ferdinand, a été grièvement blessé hier après-midi, par un camion automobile, au coin du boulevard Décarie et de la rue Chomley. Sa voiture a été renversée et son cheval blessé. Un agent a dû plus tard abattre ce dernier. Taillefer a eu l'épine dorsale fracturée.

ACCUSE DE MEURTRE

Les détectives ont coffré hier Celestino Ardolino, un Italien, accusé de meurtre à Brooklyn. Le meurtre aurait été commis le 11 avril dernier, à la suite d'une querelle entre contrebandiers pour le partage des profits.

CASSOUM EST ACQUITTE

Hassan Cassoum, le matelot hindou, accusé du meurtre d'un canadien, a été acquitté hier en Cour d'assises. D'après l'exposé des faits

SEMAINE DU LIVRE

Achetez dès aujourd'hui des romans canadiens inédits à bon marché et imprimés sur du papier de luxe.

L'IRIS BLEU — LE MASSACRE DE LACHINE — MA COUSINE MANDINE — LES FANTOMES BLANCS — LA METISSE

Chacun de ces romans est envoyé par la maille sur réception de 30¢ en timbres.

E. Garand, 185, rue Sanguinet, Montréal

La seule maison qui aide réellement les auteurs canadiens.

Tous ceux qui nous retourneront cette annonce et achèteront un livre ou plus recevront un recueil de chansons canadiennes inédites avec accompagnement de piano.

La Librairie Beauchemin

PENDANT LA SEMAINE DU LIVRE

(du 17 au 24 novembre)

ACCORDERA

20%

DE REMISE SUR LES
PRIX DE TOUS LES

Livres Canadiens

ACTUELLEMENT
EN STOCK

Librairie Beauchemin Limitée

19, rue St-Jacques. — — — MONTREAL.

EDITEURS DE L'ALMANACH DU PEUPLE

La plus grande maison d'éditions
françaises de l'Amérique du Nord.

Ce soir à l'Académie du Sacré-Coeur

M. l'abbé E. Lacroix, secrétaire des *Semaines sociales*, donnera une causerie sur la famille ce soir, à 8 heures 15, à la salle de l'Académie du Sacré-Coeur, avenue Prud'homme et côte Saint-Antoine.

Les membres et leurs amis, ainsi que les dames, sont invités. Entrée gratuite.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en

vente dans les diverses librairies et

au Devoir: un dollar l'exemplaire.

Fourrures pour les Personnes Economes

Nous faisons aujourd'hui un appel tout particulier aux personnes qui ne voudraient pas se contenter de fourrures communes mais qui croient ne pas avoir les moyens de se procurer les plus belles.

Et nous nous empressons de les rassurer en disant que leurs craintes ne sont pas justifiées, que nous pouvons fort bien les servir très avantageusement et à leur goût.

Notre puissant pouvoir d'achat nous permet de choisir, sur tous les marchés du monde et au plus bas prix possible, les pelleteries les meilleures; notre vaste établissement, libre de dettes onéreuses et situé dans un quartier tranquille, n'a pas à supporter les dépenses excessives des maisons lourdement taxées; enfin, nous avons cru sage de sacrifier toute pompe inutile et tout étalage superflu afin de consacrer nos efforts à rendre notre service pratique et hautement satisfaisant.

Chacun doit donc se sentir à l'aise ici et peut acheter à loisir, dans le plus considérable assortiment de toute l'Amérique du Nord, LES PLUS BEAUX LES FOURRURES QUI SOIENT, au prix qu'il serait demandé ailleurs pour des fourrures de seconde qualité.

CHAS DESJARDINS & C^{IE}.

130, Rue St Denis

Travaux en Fer Martelé

Nous nous spécialisons dans ce genre de travail. Placez votre prochaine commande ici et jugez-nous à l'oeuvre.

Les Ouvrages d'Art en
Cuivre, Limitée

247, Sanguinet — Montréal
Tél. EST 143.

ENDRIET
DEMAIN: mercredi, 21 novembre 1923.
Présentation de la B. V. Marie, d'm.
Lever du soleil, 7 h. 13 m.
Coucher du soleil, 4 h. 19 m.
D. Q. le 1er à 7 h. 45 m. du soir.
N. L. le 8, à 10 h. 35 m. du matin.
P. Q. le 15, à 4 h. 47 m. du matin.
P. L. le 22, à 8 h. 4m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

LE TEMAIN
PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 50.
Même date l'an dernier, 26.
Minimum aujourd'hui, 19.
Même date l'an dernier, 34.
BAROMETRE
1 heure p.m. 30.16.

M. Baldwin aura un adversaire

Son ancien adversaire dans l'ouest du Worcestershire se présentera de nouveau — Trois candidats dans le comté de M. Asquith — Churchill aura une dure bataille à livrer.

Londres, 20 (S.P.A.) — Le premier ministre Baldwin aura un adversaire dans son propre comté. En effet, Sardinus Hancock, ancien organisateur libéral dans l'ouest du Worcestershire, se présentera de nouveau contre M. Baldwin dans la circonscription de Bewdley, de Worcester. L'an dernier, il avait fait la lutte à M. Baldwin, qui n'était pas alors premier ministre, et avait obtenu 7,000 voix sa majorité. "Les premiers ministres se sont déjà fait battre", dit-il.

Les chances de réélection de l'ancien premier ministre Asquith semblent avoir été augmentées par l'annonce d'une troisième candidature dans son comté, celle d'un ouvrier indépendant nommé Brown. Ce

Le conseil se réunit lundi

PLUSIEURS COMMISSIONS ECHEVINALES, dont celle de la législation, CHOMER, QUOI-QUE LE TEMPS PRESSE LA FERMETURE DES EPICERIES LE DIMANCHE.

Les échevins attendent toujours un avis de convocation de la commission de législation; il appartient à M. Brodeur de convoquer une réunion des membres qui la composent, qui sont tous les échevins. M. Brodeur s'y refuse parce que la préparation de nouveaux amendements à la charte ne lui paraît guère, ni à bon nombre d'échevins.

Quelques-uns ne partagent pas la même opinion. MM. Quintal, Trépanier, Lalonde, par exemple. Ces derniers insistent pour réunir au plus tôt la commission de législation afin de discuter des projets qu'ils jugent d'un intérêt capital. M. Quintal réclame le retour de la charte adoptée en 1921, comme cédule B, à sa forme originale, et pour le retrait de tous les amendements que la dernière session de la législature a sanctionnés. M. Trépanier croit nécessaire une législation nouvelle sur la commission d'urbanisme à Montréal et M. Lalonde exige l'abolition de la surtaxe de Maisonnette.

Mais rien ne pourra se faire dans cette voie, sans une réunion de la commission de législation que M. Brodeur retarde de jour en jour.

Un autre comité échevinal, celui de la fermeture des magasins, le soir et le dimanche, se réunira jeudi matin à onze heures, sous la présidence de M. Sansregret. Ce dernier convoque tous les intéressés à venir faire valoir leurs griefs, avant l'adoption du règlement.

M. Sansregret invite tout particulièrement le maire à prouver ses déclarations au sujet du monopole des grandes épiceries au détriment des petits magasins et restaurants. "Ce monopole, dit-il, n'existe que dans l'imagination du maire!"

Les épiceries juifs sont invitées également, eux qui ne se gênent pas d'ouvrir leurs établissements le dimanche toute la journée, à l'encontre de la loi provinciale et des règlements municipaux.

CET EMPRUNT DE L'ALLEMAGNE

UN JOURNAL FINANCIER ALLEMAND ANNONCE QUE DES NEGOCIATIONS SONT ACTUELLEMENT EN COURS ENTRE UNE BANQUE EN VEDETTE DE BERLIN ET UN GROUPE DE CAPITALISTES ANGLAIS, AMERICAINS ET HOLLANDAIS.

Berlin, 20 (S.P.A.) — Un journal financier, le *Boersen Courier*, déclare aujourd'hui, à propos des rumeurs d'un prêt anglo-allemand à l'Allemagne, que des négociations sont en cours en ce moment entre une banque en vedette de Berlin et un groupe de capitalistes anglais, américains et hollandais. Le prêt qui serait sur le point d'être fait à l'Allemagne s'élèverait à 1,400,000,000 de marks-or.

Selon ce journal, cet argent ne serait avancé qu'à la condition qu'il ne se produise pas de changements dans la politique intérieure de l'Allemagne, et l'offre devra être faite uniquement au gouvernement Stresemann.

Le gouvernement allemand lui-même garantirait le remboursement de cet emprunt, et non les industriels.

Grand congrès d'apiculture

LA PROCHAINE REUNION APICOLE INTERNATIONALE SE TIENRA A QUEBEC LE 1er SEPTEMBRE 1924. — LE PROGRAMME

Québec, 20, (D.N.C.) — On a annoncé récemment que le prochain congrès international d'apiculture sera tenu à Québec en septembre 1924. C'est à sa séance de clôture, que le VIème congrès international d'apiculture, tenue à Marseille en 1922, déciderait que le congrès suivant aurait lieu à Québec. On avait d'abord décidé de tenir ce congrès en 1923, mais pour des raisons multiples, particulièrement d'ordre économique, le comité organisateur de ces nouvelles assises s'est vu obligé de retarder celles-ci d'un an, les fixant à septembre 1924.

Ce congrès est organisé par la Commission permanente des congrès internationaux d'apiculture et les sociétés d'apiculture de la province de Québec. Il est sous le haut patronage des ministres de l'Agriculture du Dominion et de la province de Québec.

Les quatre premiers jours du congrès seront employés à l'étude de questions intéressantes, les jours suivants seront utilisés à des promenades et excursions. C'est la première fois qu'un tel congrès se tient en terre canadienne. Tel est le résumé de la circulaire envoyée par le secrétaire perpétuel de la Commission internationale, M. Léon Tombu. Cette circulaire contient aussi les détails du programme.

Ce congrès sera bilingue, c'est-à-dire qu'il y aura une section française et une section anglaise.

Tous les travaux présentés au congrès seront traduits, soit en français, soit en anglais.

Les rapporteurs qui seront présents au congrès liront eux-mêmes leurs travaux.

Un seul sujet sera discuté par séance.

Ce congrès s'ouvrira à Québec le lundi 1er septembre, à 2 heures de l'après-midi. Cette cérémonie aura lieu dans l'ordre suivant: (a) Discours du président provisoire; (b) discours du ministre de l'Agriculture du Dominion du Canada; (c) discours du ministre de l'Agriculture de la province de Québec; (d) présentation des délégués; (e) allocution du secrétaire général, au nom de la Commission internationale; (f) élections du bureau définitif.

Mardi le 2 septembre, à 9 heures du matin: — Première séance régulière des deux sections pour examiner la première question: "Sélection d'élevage artificiel des reines et canadiennes." "Formation des nuclei, fécondation, expédition des mères, des nuclei et des essaims." (Ces discussions seront accompagnées de démonstrations pratiques.)

A 2 heures de l'après-midi: — Examen de la deuxième question: "Les relations internationales à entretenir entre chaque pays pour la vente et l'écoulement des produits et sous-produits apicoles."

Mercredi le 3 septembre à 9 heures du matin: — Examen de la troisième question: "Des meilleures méthodes (légalisation, traitements ou remèdes) à utiliser pour combattre les plus efficacement possibles les maladies contagieuses chez les abeilles." (Ce sujet est inclus au programme spécialement à la demande des apiculteurs américains et canadiens.)

A 2 heures de l'après-midi: — Discussion de la quatrième question: "De l'organisation d'associations et de moyens de propagande pour augmenter la consommation du miel et en faciliter la vente."

Jeudi, le 4 septembre, à 9 heures du matin: "Adoption des vœux, élection éventuelle de nouveaux membres de la Commission internationale et fixation du lieu et de la date du prochain congrès international."

Jeudi après-midi: "Visite à l'exposition."

Vendredi à 8 heures du matin: — "Départ de Québec pour Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sur la ferme expérimentale du gouvernement fédéral. Visite de la ferme et démonstrations pratiques sur l'apiculture; retour à Québec, à 7 heures de l'après-midi."

Samedi à 8 heures du matin: — "Excursion sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Saguenay, avec arrêts à quelques endroits; retour à Québec lundi matin."

Lundi à 9 heures du matin: — "Départ de Québec, en autobus, pour Montréal. Sur le parcours, on visitera deux ou trois ruchers."

Mardi matin: — "Visite des ruchers autour de Montréal."

"Pour ceux qui voudront se rendre plus loin, il y aura une excursion organisée pour visiter les ruchers d'Ontario, de l'Ouest canadien jusqu'à Vancouver."

LE BON USAGE DE NOS BIENS

Le R. P. Lalande fait une causerie instructive sur la richesse, son usage et ses conséquences à la salle du Gesù — Allocation du juge Dorion.

Le titre mystérieux de sa conférence, autant que la personnalité même du conférencier ont attiré une foule d'auditeurs qui ont rempli la salle académique du Gesù, hier soir, avides d'entendre le R. P. Louis Lalande, le sympathique recteur du collège Sainte-Marie, exposer sa thèse: "Est-ce que ça paye?" Si tous ont été convaincus, ils suivront le conseil du jeune élève Walsh quand il est venu nous dire discrètement et fort gentiment: "Faites tout ce qu'il (le recteur) dit, parce que ça paye!"

Le Père Lalande s'est défendu de vouloir parler d'argent devant un auditoire de formation et de culture latines et surtout dans une circonstance toute consacrée à l'œuvre des employés de bureaux. Et tout de suite, il déclare: "N'aimons pas l'argent!" puisque nous vivons dans un siècle où tout s'achète, parce que tout se vend, honneurs, rang, titres, influence, plaisirs, amis. Il recommande d'employer l'argent, à la manière de saint Ignace, comme une créature du bon Dieu en autant qu'elle puisse nous aider à atteindre notre fin.

Le conférencier n'a pas indiqué d'autres bons placements de nos dollars, que ceux de secourir les œuvres nationales, la littérature canadienne, la presse indépendante et catholique, les institutions de charité, les maisons d'éducation, les cercles et les patronages de jeunes gens et surtout de faire largement l'aumône. Il a rappelé la parole sévère de Bossuet: "Les riches n'ont pas de rang dans l'église, on les accepte en autant qu'ils servent les pauvres!"

Le programme de cette soirée littéraire contenait une série de chansons appropriées à la conférence, toutes agrémentées avec des mots d'esprit qui ont maintenu une atmosphère de gaieté. M. Léo Lespérance, élève de la première division, a souhaité la bienvenue sur le thème: "Cela nous a payés!" et M. le juge Dorion, président d'honneur, a exprimé le sentiment de tous, en concluant, dans l'allocution de sa fin: "Nous sommes bien payés!"

MORT DU PRESIDENT DE LA REICHSBANK

Le Dr Havenstein vient de mourir à Berlin — Son successeur sera probablement Hjalmar Schacht.

Berlin, 20 (S.P.A.) — Le Dr Rudolf-E. A. Havenstein, président de la Reichsbank, vient de mourir.

Son successeur sera probablement le Dr Hjalmar Schacht, commissaire du Reich aux cours monétaires et directeur-gérant de la Banque de Darmstadt.

Le Dr Havenstein devint président de la Reichsbank en décembre 1907 et c'est lui qui dirigea les fi-

ON DEMEMBRE LA YUGOSLAVIE

LA DIVISION DE CE PAYS EN PLUSIEURS PROVINCES, POUR EN RENDRE L'ADMINISTRATION PLUS FACILE, SE POURSUIT A BELGRADE.

Belgrade, 20 (S.P.A.) — On est en train de diviser la Yougoslavie en plusieurs provinces pour rendre l'administration plus facile, conformément au plan que le cabinet a approuvé. On espère que ce travail sera terminé vers la fin du mois.

Le ministre des finances a présenté à la Chambre les budgets de 1924 et de 1925. Ils prévoient une dépense totale de dix milliards et demi de dinars, mais cette somme est équilibrée par les recettes prévues d'après les calculs.

Selon les journaux locaux, le gouvernement grec a demandé l'extradition de plusieurs officiers impliqués dans la récente insurrection sous l'inculpation d'avoir mal employé une somme de 15 millions de drachmes.

LA CHASSE AUX CRIMINELS

A la prochaine séance du conseil, lundi, plusieurs échevins, dont M. Sansregret, vont proposer que les étrangers qui entrent en notre ville, soit par chemins de fer, soit par les routes nationales, soient munis de cartes d'identification. C'est un moyen pour mieux surveiller les criminels qui font irruption à Montréal de ce temps-ci, étant chassés actuellement par les randonnées de la police dans les grandes villes américaines.

Le chef de police n'est pas étranger à la chose, car il l'a déjà proposée dans un de ses rapports annuels aux autorités. Il favorise surtout la garde des entrées de la ville, par une escouade de policiers cyclistes; il faudra augmenter l'effectif de la police.

Sur ce dernier point, M. Brodeur a déclaré formellement que cent nouveaux agents seront engagés sous peu, comme premier pas pour atteindre le nombre de mille agents policiers.

Les concerts

L'Association des Chanteurs de Montréal

J'ai eu le plaisir d'entendre hier soir le prologue de la *Vision* du Dante, le poème symphonique de Brunel que donnera au commencement de février l'Association des Chanteurs de Montréal. C'est une oeuvre forte et solide, aux chatoyes couleurs mélodiques et harmoniques, où l'orchestre révèle d'un éclat merveilleux. Le Chœur de l'Association compte tout près de deux cents excellentes voix dont M. Jean Goulet sait tirer une sonorité ronde et moelleuse. Nous n'avons entendu que le prologue et cela fait prévoir une oeuvre fort belle. Il y a, paraît-il, dans la partie qui suit le prologue, un chœur double de damnés et de démons d'un caractère terrifiant et grandiose.

L'Association avait invité quelques-uns de ses amis à une petite fête intime à l'occasion de la Ste-Cécile et en a profité pour faire entendre, avec le prologue du Poème Symphonique, un hymne à la patronne des musiciens d'une beauté pénétrante qu'elle exécutera dimanche à Saint-Eusèbe-de-Verceuil et les Chants canadiens de Bon-Vieux-Temps d'un caractère si allégre.

M. l'abbé J. Dupuis, curé de St-Eusèbe, et M. Félix Desrochers, président de la chorale, malheureusement décédée, de l'Association Athlétique Nationale, ont félicité les Chanteurs de Montréal et c'était chose méritée. L'Association des Chanteurs a ramassé le drapeau qu'avait laissé tomber l'ancien Société Philharmonique et le maintient d'une main ferme. Sous la direction de M. Jean Goulet et après peu d'années d'existence, elle a, en son acquis, des oeuvres fort belles qu'elle a exécutées de façon à s'imposer à l'attention de tous; elle continuera certainement à le faire, avec le travail méthodique qu'elle observe et sous l'excellente conduite de son chef.

POURQUOI TANT DE RICHESSE?

Le Père Lalande se demande quel est le motif qui pousse à rester tant attaché à l'argent; est-ce par affection déréglée, est-ce pour soi? mais alors qu'en emportera-t-on à la mort? C'est se faire illusion de convoiter tant de richesses. L'argent ne peut faire notre bonheur, il est même impuissant à notre bonheur.

Est-ce pour les autres, pour les siens? Si l'argent ne peut faire notre bonheur, comment s'imaginer qu'il fera celui de nos héritiers. Le meilleur héritage est celui d'une vie honorable toute pénétrée par l'effort, par le travail, c'est encore le bon pain gagné. Faire des héritiers, mais s'en servir, c'est ce que c'est? C'est faire des êtres dépourvus de volonté, d'intelligence médiocre et de méchanceté de cœur.

La volonté se forme dans le devoir accompli par l'obstacle vaincu; la richesse amolli la volonté, elle conduit le fils héritier à l'obstacle vaincu par un autre, elle le déprime. L'intelligence se développe normalement par l'étude, par la connaissance des choses; l'héritier riche, qui a tout à souhait, est un petit phœnix à trois ans pour être un médiocre enfant à douze ans; une éducation factice lui a atrophié le cerveau. Et le cœur, cette noble faculté aux élans généreux du don de soi, de l'amour et de la gratitude, comme il devient dur, brutal, égoïste, comme il se referme au contact de la richesse: le fils à papa est un être à part, il veut toutes les jouissances, rien chez lui ne dispose à la bonté du caractère, à l'étude, à la science.

C'est donc un mal que de faire de riches héritiers. Il est un autre mal chez les familles riches, la diminution de la natalité; une statistique a démontré que 127 des familles opulentes de la cinquième avenue à New-York ne donnent à l'état que cinquante enfants à peine; en France, partout, on établit facilement les mêmes terribles constatations.

Le conférencier termine par quelques conseils sur les placements à faire en faveur de nos bonnes oeuvres et de nos institutions nationales.

C.-E. PARROT.

M. King en France

Londres, 20 — Un câblogramme de Boulogne au Times dit que M. Mackenzie-King, premier ministre du Canada, est arrivé en France hier matin et qu'il a tenu d'abord à visiter un des cimetières de guerre britanniques. Il était accompagné de M. P.-C. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, et du major général sir Fabian Ware, Trente Canadiens, membres de la commission impériale des tombes des soldats sont allés au-devant du premier ministre de leur pays.

M. King a été salué à son arrivée sur le sol français par des représentants des autorités militaires et civiles françaises. Il y a dans le cimetière d'Étaples, où M. King s'est rendu, 11,000 tombes, dont 1,100 renferment les restes de soldats canadiens.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE DE M. BOURASSA

Salle académique du collège Sainte-Marie, vendredi soir.

Vendredi soir, salle académique du collège Sainte-Marie, rue Bleury, conférence de M. Henri Bourassa: "Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme." L'ouverture de la soirée sera faite par le cercle catholique des V. O. et du commerce. Des

NOTES MARITIMES

LES ELEVES DE TROISIEME A L'ECOLE POLYTECHNIQUE FONT L'INSPECTION DU PORT CET APRES-MIDI.

Les élèves de troisième et quatrième année à l'Ecole polytechnique, accompagnés de leur directeur, M. A. Frigon, font cet après-midi leur inspection annuelle du port de Montréal. Ils sont pilotés par MM. Paul Leclair, assistant-ingénieur en chef, et R.-L. Mercier, assistant-surintendant général des voies ferrées, de la Commission du havre.

Partis en autobus des bureaux de la Commission vers les deux heures, ils visiteront successivement les principaux entrepôts à grain, notamment celui que l'on est à construire au quai Tarte et qui est appelé à devenir de beaucoup le plus important, voire le plus considérable du monde, une fois terminé; l'entrepôt frigorifique; bref, tous les travaux actuellement en cours sur nos quais. Ils inspecteront aussi les travaux d'électrification des voies ferrées qui ont été effectués depuis l'an dernier dans le port, et cela en wagon trainé par une locomotive électrique.

ENQUETE AJOURNEE

L'enquête s'est continuée cet avant-midi concernant la collision du *John-B. Ketchum* avec le *Cataquet*, puis elle a de nouveau été ajournée à cet après-midi.

Plusieurs autres témoins ont encore été entendus au cours de la matinée. L'un des témoignages les plus importants a été celui du pilote en service à bord du *John-B. Ketchum*, lors de l'accident.

Cette enquête ne peut être terminée cet après-midi, elle sera vraisemblablement ajournée à la semaine prochaine, car le capitaine Demers, commissaire maritime du Dominion, doit partir ce soir pour Québec où une autre enquête l'attend. Son retour à Montréal est annoncé pour jeudi, mais il est entendu qu'il enquêtera, ce jour-là, au sujet de la collision survenue, ces jours derniers, dans le canal de Soulanges, entre deux barges.

Musique de Chambre

MM. S. Brant, professeur de violon au Conservatoire du McGill, Geo. M. Brewer, organiste du temple du Messie et pianiste, et Boris Hambourg, le réputé violoncelliste, ont donné hier soir une fort intéressante séance, la première d'une série, de musique de chambre, au Ladies' Ordinary de l'Hotel Windsor. Ce sont trois artistes dont le travail se marie bien et qui savent, avec des programmes intéressants, donner une exécution qui les met en valeur. M. Hambourg, qui vient de New-York, pour prêter son concours aux deux artistes montrealais, qui naturellement à l'honneur et a été fort applaudi pour la belle sonorité et le mécanisme défiant qui le caractérisent.

FRÉD. PELLETIER.

A la place de M. Stavert

Québec, 20 (D.N.C.) — On affirme en certains endroits, que M. W.-S. Clouston, frère de feu sir Edward Clouston, ancien gérant de la Banque de Montréal, remplacera sir William Stavert à la Commission des Liqueurs. Sir W. Stavert donnerait sa démission.

Contre l'agitation antisémite

Berlin, 20 (S.P.A.) — La section allemande de la Ligue des Droits de l'Homme organise pour demain une manifestation contre l'agitation antisémite qu'elle qualifie de honte nationale pour un pays comme l'Allemagne.

On apprend que plusieurs centaines de personnes ont saboté les domiciles et les boutiques des Juifs à Freystadt, en Prusse occidentale.

M. Meighen visite ses partisans

M. Arthur Meighen, chef de l'opposition fédérale, ayant assisté, dans la matinée, aux funérailles de M. John Baillie, s'est rendu hier soir à l'Assemblée libérale-conservatrice qui se tenait à l'hôtel Mont-Royal, dans la grande salle des congrès.

Invité à prendre la parole, M. Meighen a profité de l'occasion pour critiquer l'administration King. Il a surtout dénoncé le traité de commerce franco-canadien, alléguant que grâce à ce traité, les vins, les champagnes, les soies venant de France, entrent au pays plus facilement que les produits similaires anglais.

Demain midi, M. Meighen sera à Farnham et le soir, à Sherbrooke. Il sera reçu par ses amis de Richmond jeudi matin et le soir à Victoriaville. Vendredi matin il sera à Saint-Hyacinthe et le soir à Drummondville.

Un couvent d'Ursulines à Gaspé

Québec, 20, (S.P.C.) — La semaine dernière on annonçait que le nouveau diocèse de Gaspé aurait bientôt son collège classique. On apprend aujourd'hui que la supérieure de la congrégation des Ursulines a été invitée à fonder un couvent à Gaspé.

Réunion du cabinet demain

Québec, 20, (D.N.C.) — Le conseil des ministres aura une réunion demain matin, au parlement sous la présidence de M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province. Des questions de routine seront discutées à cette réunion.

La conférence de Bucarest

Bucarest, 20 (S.P.A.) — La conférence des plénipotentiaires hongrois et roumains convoquée pour résoudre les difficultés résultant de certaines clauses du traité de Trianon a commencé ses délibérations. Les trois sous-commissions chargées d'étudier l'aspect légal et économique des questions en litige sont déjà à l'oeuvre.

George V revient à Londres

Londres, 20 (S.P.C.) — Le roi George est rentré à Londres aujourd'hui. Sa Majesté a interrompu ses parties de chasse à Sandringham pour venir remplir certaines formalités en prévision des élections générales.

La faillite de la "Riordon"

Une requête demandant la mise en liquidation de la *Riordon Company* a été accordée par le tribunal ce matin et M. Gordon-W. Scott a été nommé liquidateur provisoire. Depuis plus de deux ans on avait tenté maints efforts pour sauver cette compagnie du désastre définitif. Tout espoir ne serait pas perdu car ceux qui ont travaillé jusqu'ici à la réorganisation continueraient leurs efforts. La liquidation ne ferait que les alder, à ce qu'il paraît.

La compagnie Riordon avait un actif formidable constitué en grande partie par des réserves forcées et des pouvoirs d'eau et cet actif demeure ce qu'il était. La grande difficulté a été de mettre cet actif en oeuvre car ce ne sont pas les possibilités de production qui ont manqué.

Feu M. Charles Ledoux

M. Charles Ledoux, manufacturier de voitures, 23, rue Sainte-Famille, est décédé hier matin, à la suite d'une attaque de paralysie générale.

Il était âgé de 57 ans. Il laisse une femme, une fille, Mme S. Smith, et trois fils, Henri, Ernest et Philippe, un frère, Xavier, deux soeurs, Mme A. Deschambault et Mme D. Couture.

M. Ledoux s'est associé à son père M. Bruno Ledoux, pour la fabrication des voitures, à l'âge de dix-huit ans.

L'affaire Saint-Onge en Cour d'appel

La Cour d'appel a rejeté ce matin l'avis d'appel présenté par Me Lucien Gendron pour Wilfrid St-Onge. Me Gendron se prévalait de la récente loi criminelle qui permet l'appel sur le fond même du procès alors que le cas réservé ne traite que de la forme. La Cour a décidé que la sentence ayant été rendue avant la mise en vigueur de la loi, celle-ci ne pouvait être rétroactive.

La Cour a fixé l'audition du cas réservé demandé par Me A. Lepage, pour demain avant-midi.

Assistant protonotaire

M. Gustave Pitau, chef au bureau de l'enregistrement des jugements, vient d'être nommé assistant-protonotaire et greffier du juge Weir.

Journaux à 3 sous?

Il est rumé: "Le journal La Presse, serait porté à trois sous, à partir du mois de janvier prochain. La Patrie suivrait l'exemple de son confrère."

SERVICE ANNIVERSAIRE

ROLLAND. — Le 22 courant, à 8 heures, à la chapelle de Notre-Dame-de-Loardes, la chapelle de la Sainte-Trinité, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme d'Alphonse Enguerra, époux de A. B. Rolland.

VIEUX ZOUAVE JUBILAIRE

M. ET MME ARTHUR GOULET CELEBRAIENT DERNIEREMENT LEURS NOCES D'OR DE MARIAGE.

Sorel, 20 (Spécial au Devoir) — Ils se font de plus en plus rares, les vieux zouaves, il y a plus de cinquante ans, abandonnant tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde, leurs parents et leur pays, pour venir au secours du Souverain Pontife à Rome. Quelques-uns, pourtant, sont encore bien vivants.

La semaine dernière, un d'entre eux célébrait ses noces d'or de mariage, c'est M. Arthur Goulet, qui demeure actuellement à Farnham, et qui, il y a cinquante ans, épousait, à St-Hilaire-sur-Richelieu, Mlle Eliza Anclair.

Les vénérables jubilaires donnèrent à la religion et à la patrie deux enfants, dont sept vivent encore. Ce sont: Mme Emilie Morin (Alice Goulet), de Montréal; Mlle Rebecca Goulet, de Montréal; M. Armand Goulet, de Farnham; M. Raymond Goulet, de Montréal; Mme Hervé Bousquet (Irène Goulet), de Montréal; M. l'abbé Eugène Goulet, chanoine de l'Académie du Sacré-Coeur, à Sorel; M. Roger Goulet, de Montréal. M. et Mme Arthur Goulet, les heureux jubilaires, ont vu les enfants de leurs enfants jusqu'à la quatrième génération inclusive.

La semaine dernière, le quinze de ce mois, avait lieu en l'église paroissiale de Farnham, la cérémonie religieuse. Le magnifique temple était très élégamment décoré pour la circonstance et rempli de monde. M. l'abbé Eugène Goulet, fils des vénérables jubilaires, célébra la sainte messe; l'excellente chorale du collège de Farnham fit les frais du chant. M. Arthur Goulet porta pour la circonstance le même costume de zouave qu'il portait à Rome lorsqu'il se battit pour défendre le Souverain Pontife. M. l'abbé Edmond Beaulieu, curé de Farnham, dans une éloquentة allocution, démontra que leur mariage avait été réellement béni de Dieu puisque, s'ils ont vécu dans le sacrifice, ils ont eu la joie de donner à l'Eglise et à la société, des citoyens marquant; ils ont vu les enfants de leurs enfants jusqu'à la quatrième génération inclusive. Le fait de cette bénédiction, dit-il en substance, est un sûr gage que la couronne de l'éternel bonheur leur est réservée au ciel.

Le lendemain, les heureux jubilaires partaient pour Montréal, où leurs enfants leur avaient préparé des fêtes délicieuses, au cours desquelles tous deux ont pu voir les deux représentants de leur quatrième génération, dans les personnes de Jean Roy et Robert Roy, tous deux enfants de M. et Mme Norbert Roy, de Montréal. Il y eut chants, adresse et déclarations.

La bibliothèque de Shawinigan

Shawinigan, 20 (D.N.C.) — Jeudi après-midi, à 5 heures, avait lieu l'ouverture officielle de la bibliothèque publique à laquelle assistaient environ 50 personnes, dont M. l'abbé L.-A.-L. Dussablon, le maire Dr J.-A. Dufresne, M. J.-N. Valiquette, gerant municipal.

Notre bibliothèque s'ouvre aujourd'hui avec environ 4,000 volumes. Le choix des livres est laissé à un comité composé de trois membres: M. le curé L.-A.-L. Dussablon, M. C. N. Crutchfield, principal de l'école technique, et M. J.-H. Valiquette, gerant, représentant la cité. Lors de ce comité vaudra avoir des livres pour la bibliothèque il devra préparer une liste et la soumettre au conseil municipal pour décision et autorisation d'achat. M. le curé Dussablon a cependant le contrôle absolu et n'a pas un livre n'entrera dans la bibliothèque sans son autorisation.

Feu Mère Sainte-Sylvie

A la maison mère de la congrégation Notre-Dame, le 11 novembre, est décédée Mère Sainte-Sylvie (née Desranleau) à l'âge de 62 ans et dans sa 44me année de vie religieuse. Un grand nombre de ces années s'écoulèrent à l'enseignement à St-Denis-sur-Richelieu, où elle passa 29 ans. Supérieure du couvent de l'Immaculée depuis quelques années, Mère Sainte-Sylvie se vit obligée de revenir à Montréal en juin dernier, frappée du mal qui ne devait pas tarder.

Née à L'Acadie, Saint-Jean, elle laisse dans le couvent une sœur, Mlle L. Deland, de l'Acadie, cinq frères, Henri, de Montréal; Philippe, Joseph, et Arsène, de l'Acadie; René, de Torrington, Con.

Le service religieux fut chanté à la maison mère le mardi 13 novembre, par M. le chanoine P.-S. Desranleau, de l'évêché de Saint-Hyacinthe, cousin de la défunte.

OBSÈQUES DE M. ALEX. RICHARDSON

Napierville, 20 (Spécial au Devoir) — Napierville vient de perdre un de ses plus distingués citoyens dans la personne du notaire Alexandre Richardson, registrateur.

Il était le doyen des registrateurs de la province, occupant cette charge depuis au-delà de 40 ans et avait fait ses études classiques au collège de l'Assomption et au collège Ste-Marie.

Les funérailles ont eu lieu le 12 courant, à Napierville. La levée du corps fut faite au domicile du défunt par M. l'abbé Daigault, curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Derome, curé de Sherrington, assisté des abbés Carbonneau et Laurin, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur, on remarquait les abbés Daigault, curé de Napierville, Gratton, curé de Sainte-Marguerite-Marie-Alcoque, Montréal, Girard, aumônier de l'Institution des sœurs-muettes, Delisle, vicaire à Napierville, R. P. P.-A. Trudeau, C.S.V., R. F. Agnello-Marie, O.F.M. et J. F. Gattien, O.F.M., etc.

Les religieuses de Ste-Anne avec leurs élèves assistaient aux funérailles.

Tout le comté de Napierville était largement représenté. On avait tenu à rendre un dernier hommage à cet ami sincère, au jugement sûr, toujours prêt à rendre service à tous.

Le deuil était conduit par son fils Romuald Richardson et son petit-fils: Alex. Richardson; son frère: Médéric Richardson; ses neveux: Henry Richardson, Harry Richardson et Paul-Emile Richardson.

Les porteurs étaient: Euclide Charbonneau, M.P.P.; Jules Couture, député registrateur, Alfred Fortin, S. Chevrier, Emile Mézizi, avocat, et R. Mézizi, notaire.

Dans le cortège funèbre, on remarquait: le Dr Bouthillier, député, A. Lussier, registrateur de St-Jean, N. Contant, registrateur d'Iberville, J.-A. Couture, notaire, de Montréal, J. Dupont, notaire, de Napierville, Dr Verdon, Aimé Leblanc, avocat, de Montréal, G. Leblanc, R. Leblanc, E. Barrette, C. Barrette, Wilfrid Lamarre, de Montréal, Hilaire Lamarre, maire de St-Remi, W. Gadouas, maire de Napierville, M. Coupal, notaire, Pacôme Coupal, notaire, J.-A. Trudeau, médecin, Ch.-H. Trudeau, médecin, Ernest Soucy, T. Huguette-Latour, G. Mézizi, notaire, L.-P. Mézizi, E. Blain, de St-Remi, Ed. LaRoche et L. Hébert, de Montréal, Frs. Bourgeois, C. Vinette, H. Beaulieu, M. Beaudoin, P. Rancourt, Isaac Rancourt, Euclide Charbonneau, père, Jos. Rancourt, Ad. Grégoire, Nap. Grégoire, Avila Tremblay de Montréal, Avila Fortin, Raphaël Fortin, Adèle Fortin, T. Ménard, Ferdinand Coriveau, de Montréal, Provost, Paré et autres.

L'inhumation a eu lieu à St-Remi, dans le terrain de la famille, après un luthéran chanté dans l'église paroissiale.

POUR SERVICES PROFESSIONNELS

LE JUGE BELLEAU CONDAMNE LE DR L.-E. PARROT A PAYER \$235 A M. J.-F. POULIOT

Rivière-au-Loup, (D.N.C.) — Le juge J.-N. Belleau, de la Rivière-du-Loup, a condamné mardi dernier, le docteur L.-E. Parrot, ancien député de Temiscouata, à payer à M. Jean-François Pouliot, la somme de \$235 pour services professionnels. C'est l'épilogue de la lutte que se sont livrés les deux adversaires depuis deux ans.

Après entente réciproque, les frais de justice avaient été estimés à \$339. Le docteur Parrot a offert quatre dollars comptant et présenté un mémoire pour soins, au montant de \$335.

M. Pouliot a refusé pareil règlement, en déclarant que les soins donnés par le docteur Parrot tant à lui-même qu'à sa famille avaient été gratuitement, comme d'ailleurs les services professionnels que M. Pouliot lui avait rendus. Tous deux vivaient alors dans une grande intimité et se faisaient des cadeaux réciproques. M. Pouliot a soutenu que le docteur Parrot dans ses campagnes électorales, le tout sans rémunération.

Le juge Belleau a déclaré que la ligne de conduite du docteur Parrot à l'égard de M. Pouliot était de nature à mettre ce dernier sous l'impression que les soins médicaux donnés étaient gratuits. Il ajoute que le mémoire présenté par le défendeur est très vague et conclut en accordant cent dollars pour les soins du docteur, comme amplement suffisants, et le défendeur à rembourser la balance, soit \$235 le tout avec dépens.

REPATRIEMENT DES NÔTRES

M. J.-E. PERRAULT VIEND DE FAIRE D'IMPORTANTES SUGGESTIONS A M. J.-A. ROBB DES AGENCES DANS LES PRINCIPAUX CENTRES FRANCO-AMÉRICAINS — UN SUBSIDE FÉDÉRAL

Québec, 20. — Pour accroître sa population, la province de Québec ne cherche point tout d'abord à attirer de nouveaux immigrants, mais à rapatrier autant que possible ses fils passés aux Etats-Unis. M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, est arrivé d'un voyage à Ottawa, hier soir. Le représentant d'un journal anglais de Montréal l'a interviewé et a appris que le ministre avait fait d'importantes suggestions à M. Robb, ministre de l'immigration, sous ce rapport.

Premièrement, M. Perrault aurait demandé à M. Robb d'installer des agences dans les principaux centres canadiens-français des Etats-Unis en vue d'essayer de rapatrier plusieurs de nos compatriotes.

Deuxièmement, M. Robb a été prié d'attribuer aux fins de rapatriement un subside égal à celui que reçoit la Société d'immigration du Canada, dont le principal bureau est à Winnipeg. Cette organisation touche à présent \$10,000 par mois.

M. Perrault fait remarquer que parmi les Canadiens français qui ont franchi la frontière, il peut en trouver et il s'en trouve certainement qui prospèrent et sont heureux, mais, pour un grand nombre, il arrive parfois qu'ils sont à l'étranger et qu'ils songent à revenir au pays natal. Les agents du rapatriement, qui comprennent des Franco-Américains et des Canadiens, pourraient leur venir en aide.

L'OEUVRE DE LA COLONISATION

QUESTIONS QUI SERONT ETUDIÉES AU CONGRÈS DE COLONISATION QUI AURA LIEU A QUÉBEC LES 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE PROCHAINS

Québec, 20. (D.N.C.) — Comme nous l'avons déjà annoncé ici, un congrès de colonisation sera tenu à Québec, au parlement, dans la salle du comité des bills privés, les 4, 5 et 6 décembre prochains. La séance d'ouverture aura lieu mardi le 4 décembre, à 10 h. 30 du matin.

Le congrès étudiera les questions suivantes: Division de la province en régions affectées à la colonisation et régions affectées à l'industrie forestière. (a) Etude de la législation actuelle concernant la colonisation. (b) Classification des terres propres et impropres à la culture. (c) Coupe du bois sur les lots qui doivent être livrés aux colons, bois brûlés et bois verts. (d) Le brûlage des abatis les plus conditions d'établissement. (e) Recrutement des colons.

Divers moyens d'aider à la colonisation et aux colons. (a) Désertion des campagnes; (b) Création de centres industriels. (c) Embargo sur le bois des colons et des cultivateurs.

Immigration et rapatriement.

Le congrès étudiera encore toutes les autres questions qui pourront lui être soumises concernant la colonisation et les colons.

Il y a dix ans

Le Devoir du 20 novembre 1913

L'Association des marchands détaillants du Canada et les amendements à la charte. — La succursale de Montréal endosse à l'unanimité le projet d'amendement de la Chambre de Commerce du district "qui, dit-il, protège les droits acquis des anciennes municipalités annexées."

Huerta et Napoléon. — Le président provisoire du Mexique s'appuie sur Napoléon 1er et Napoléon III pour justifier sa conduite.

Subventions municipales. — L'hôpital Sainte-Justine et l'école ménagère demandent aux commissaires d'augmenter la part que la ville leur donne.

Le "Procureur Hallers"

C'est ce soir que le Théâtre intime débutera au Monument National avec le Procureur Hallers. Le Théâtre intime est composé d'un groupe d'amateurs qui se sont tous créés une réputation enviable. Le rôle du Procureur sera tenu par M. Honoré Vaillancourt et celui de Roucha la Rouge par Mlle Camille Bernard. Dr Feldernand, M. P.-E. Leblanc, Arnoldi, M. Chs Simard; Weigert, M. Armand Lefebvre; le gros Charles, M. René Rochon; Dickert, M. Thomas Chamberland; Kleinschen, M. Théo. Abrian; Schimmel, M. Marcel Noël; Schoettel, M. Chs-Emile Brodeur; Fringier, M. Wil. Gendron; Eward, M. T. Chamberland; Agnès, Mlle Lucienne Gauthier; Emmy, Mlle Jeanne Trottière; Elise, Mlle Sabine Girard.

Ajoutons que cette représentation a été préparée sous la direction artistique de Mme Jeanne Maubourg-Roberval.

(Communiquer)

A la mairie de Lachine

M. J.-S.-A. Ashby, notaire, de Lachine, a accepté hier soir la candidature pour les prochaines élections à la mairie, à Lachine.

Il aura pour adversaire, l'échevin Dr A. Deschênes. Les nominations auront lieu le 28 novembre et les élections seront tenues le 3 décembre.

Sur le pont de Québec

Québec, 20 (S.P.C.) — M. Thomas Vén, député fédéral de Lotbinière, a déclaré à la Presse canadienne que la construction d'un chemin pour les voitures sur le pont de Québec est maintenant chose décidée et qu'il ne reste plus qu'à fixer la part des gouvernements fédéral et provincial dans les frais de construction.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE DE MUN

Le Cercle de Mun se réunit ce soir, à la salle no 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Tous les membres du cercle sont priés d'assister à cette assemblée. Il est question de fonder le Cercle de Mun avec le Cercle Léon XIII. Tous les membres du cercle sont donc invités à cette importante assemblée où ils auront à donner un vote important. Un travail sera donné par un membre.

SYNDICATS DE LA CONSTRUCTION

Les ouvriers de la construction, membres des syndicats catholiques et nationaux, sont invités à visiter, ce soir, la brasserie Ekers. Plombiers, menuisiers, peintres, ferblantiers, journaliers, ingénieurs, employeurs de scieries appartenant aux syndicats sont invités à se rendre des 7 heures 45 à l'édifice des syndicats, 655, de Montigny est. On partira de cet endroit en groupe pour se rendre à la brasserie Ekers. Il y aura programme musical après la visite de la brasserie et goûter. L'assemblée des ferblantiers-concreurs a été supprimée pour permettre aux membres de répondre à l'invitation de la Ekers.

SYNDICAT DES TYPOS

Le syndicat catholique des typographes se réunit mercredi soir, à la salle no 4, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport de l'organisateur. Rapport du comité de la soirée qui sera donnée le 5 décembre prochain. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques et nationaux s'assemble d'urgence mercredi soir, à la salle no 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

Dettes de conscience

L'administration des Chemins de fer nationaux accuse réception de la restitution d'une somme de \$80.

Une nuit de sommeil paisible sur le train de nuit du Pacifique-Canadien à Québec

Le Pacifique-Canadien fait circuler un train de nuit à Québec, partant de la gare Windsor à 11.30 p.m. et de la gare Viger à 11.55 p.m. tous les jours. Ce train, en plus de wagons de première et de seconde classe et de wagons-lits réguliers, a un wagon-lit à compartiments. Aux hommes d'affaires et aux touristes qui préfèrent le voyage de nuit comme économie de temps, les compartiments sont particulièrement recommandés pour le confort, la commodité et le surcroît d'isolement qu'ils procurent. Lors de votre prochain voyage à Québec, voyagez dans un compartiment et vous vous rappellerez avec délices votre voyage. (rec.)

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

NECESSITE D'UNE ELITE ET L'ACQUISITION DES LANGUES ETRANGERES.

Les cours de langues étrangères de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, ont lieu à 8 heures du soir, le mardi pour l'italien, le jeudi pour l'espagnol et le samedi pour l'allemand.

Guides par une longue expérience personnelle et soucieux de faire bénéficier leurs concitoyens des enseignements que n'ont cessé de leur fournir leurs propres observations ainsi que des leçons qu'ils ont été désireux eux-mêmes de recevoir de leurs devanciers, des esprits clairs, voyants et dévoués à la cause commune se sont fait un devoir d'affiner hautement, en mille circonstances, l'utilité et la nécessité d'une élite humaine, et de suggérer, à ceux qui veulent bien leur témoigner quelque confiance, tout ce qui peut aider à créer un champ d'action toujours plus étendu et toujours plus fécond. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait partout proclamé l'incalculable avantage des langues étrangères, puisqu'elles contribuent si largement à la création d'une élite qui s'est donné le mot d'ordre de René Bazin: "Un jour viendra où les hommes remarqueront votre savoir et convoiteront votre cours. Ce jour-là, vous serez maître de la place, et vous bémérez cette laborieuse jeunesse qui vous aura donné les armes avec lesquelles vous pourrez faire du bien."

Offre de récompense

Chan-Toung, Chine, 20 (S.P.A.) — Les autorités chinoises ont offert une récompense à qui délivrera le prétre français capturé par des bandits, il y a quelques jours, près de Chang-Li, dans le Chan-Toung.

Le missionnaire, dont on ignore le nom, a été fait captif pendant une tournée de prédications dans le district.

Un autre prétre a aussi été détenu pendant quelque temps.

FRAICHEUR

Le thé, pour être bon, doit être frais
LE THÉ "SALADA"

est toujours frais et possède cette unique saveur des bonnes choses, qui a, avec justice, fait sa renommée.

Jambon CONTANT

Exigez le jambon dans la feston marquée "CON-TANT" sur chaque jambon.

Au Chili

Santiago, Chili, 20 (S.P.A.) — Une explosion s'est produite hier matin à l'arsenal où l'on fabrique des munitions pour l'armée, dans le faubourg méridional de Santiago. Plusieurs personnes ont été tuées et les blessés sont au nombre d'environ cinquante.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DE MONTREAL

A Plymouth, à Cherbourg et à Londres

24 nov. Antonia

DEPARTS DE NOEL DE HALIFAX

A Queenstown et à Liverpool

9 déc. Ausonia

A Plymouth, à Cherbourg et à Londres

10 déc. Andania

DE GLASGOW

De Portland 8 déc. Saturnia

De Halifax 9 déc.

DE NEW-YORK

A Queenstown et à Liverpool

1 déc. Samaria

13 déc. Laconia

29 déc. Scythia

A Cherbourg et à Southampton

27 nov. Berengaria

8 déc. Aquitania

A Plymouth, à Cherbourg et à Londres

24 nov. Tyrénia

14 déc. Ausonia

22 déc. Andania

19 jan. Antonia

A Londonderry et à Glasgow

24 nov. Assyria

13 déc. California

23 déc. Columbia

DE BOSTON

A Liverpool et à Queenstown

8 déc. Ausonia

Pour plus de détails, s'adresser à

THE ROBERT REFORM CO. LTD. Montréal, ou auprès des agents locaux.

À Travers Le Canada via "Le Chemin National"

"Le Continental Limitée"

Laisse Montréal 10 h. 00 P.M. tous les jours pour Winnipeg, Edmonton, Vancouver. Matériel roulant d'acier solide, comprenant wagons ordinaires, wagons-dorciors et chars touristes, wagons à dîner, à compartiments et observatoires. Voyez les plus hauts pics au Canada et les plus jolis paysages. Voyagez par la plus basse altitude d'aucun chemin de fer transcontinental. Si vous vous proposez un voyage en Californie cette année, voyagez à travers le Canada via "Le Chemin National". Pour plus amples renseignements s'adresser à notre agent de ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 3620.

Mangez plus de Poisson



Du poisson pour la cuisson!
Du poisson pour la friture!
Du poisson pour la salaison!
Du poisson pour l'épicerie!
Quelque soit le goût préféré.
Il est un poisson pour plaire.
C'est la nourriture rêvée.
Dont l'effet est salutaire.

Mangez plus de Poisson

Pourquoi les Habitants du Canada Négligent-ils une de leurs plus Grandes Ressources?

Le Canada a été gratifié d'un approvisionnement abondant de POISSON délectable, nourrissant et économique provenant de ses lacs et de ses mers, cependant, il en consomme moins que n'importe quelle autre nation au monde.

L'Angleterre en absorbe annuellement en moyenne 56 livres par personne; la France environ 40 livres; le Japon 200; en regard de cela, la consommation moyenne au Canada n'est que de 23 livres, bien que le pays soit classé au troisième rang parmi les nations productrices de poisson du monde.

80% du produit de nos pêches doit trouver un marché à l'étranger.

Le Poisson est le Plat qui Fournit l'Occasion à la Loyauté et à l'Economie de se Donner la Main.

Quand vous mangez du POISSON une fois par jour, vous goûtez un aliment nutritif, sain, facilement digestible, facile à apprêter et dont le prix est toujours raisonnable.

Il y a 72 variétés de POISSON pêchées dans les eaux canadiennes et des centaines de recettes extrêmement alléchantes et appétissantes pour les préparer, dont 69 sont fournies dans le livre du POISSON qui vous sera expédié gratuitement. Demandez-le par lettre.

Ecrivez Aujourd'hui Servez-vous de ce Coupon.



LA MER DOIT UN JOUR NOURRIR LA TERRE

Du Poisson pour repas délicieux

Educational Division, Canadian Fisheries Association, Casier Postal 1934, Montréal.

Veuillez m'envoyer gratuitement et franc de port, une copie de votre LIVRE DE CUISINE contenant 69 recettes pour la cuisson du poisson.

Nom

Adresse

Demandez



ASPIRIN

Dites "Bayer" quand vous achetez. — Véritable Reconnu sûr par des millions et prescrit par les médecins contre

Rhumes Maux de tête Néphrite Lumbago
Douleurs Maux de dents Névralgie Rhumatisme

Véritable — N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient le mode d'emploi approprié.

Boîtes facilement maniables de 12 tablettes. Aussi boîtes de 24 et de 100 chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Bayer, qui a été reconnue par le monde entier comme la marque de la pureté et de la qualité. Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous plaçons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque de la marque de fabrique, le nom de Bayer au croix.

Notre Page Féminine

LETTRE DE FADETTE

Conjuguer le verbe aimer est bien facile! Le mettre en pratique l'est moins et plus on connaît la vie, plus on constate que le sentiment qu'il exprime est rarement parfait.

C'est que pour aimer il faut éliminer l'élément égoïste qui nous fait chercher notre propre plaisir dans l'affection que nous donnons et, pourtant, aussi longtemps que nous ne savons nous oublier pour la personne aimée notre affection est illusoire.

Rien ne prouve mieux cette vérité que nos exigences et nos duretés pour ceux que nous appelons nos amis et à qui nous demandons des choses si rigoureuses que nous rendons des points aux juges les plus sévères.

Notre égoïsme se révèle également dans la jalousie. Il est faux que l'amour suppose et excuse la jalousie. Le véritable amour implique la foi absolue et la jalousie naît du doute et de la défiance. Les fiancées soupçonneuses, les femmes inquiètes, les amies susceptibles qui font, inlassablement, le bilan de ce qu'on leur doit et de ce qu'on leur donne n'aiment pas bien puis-que elles se défient: cette défiance révèle qu'elles ont jugé que leur fiancé, leur mari ou leur amie ne méritent pas leur confiance.

Voilà pourtant le cours ordinaire des affections ordinaires! Les grandes exigences, les petites tyrannies, les jugements hâtifs, les traitresses que l'on qualifie légères parce qu'on les croit cachées, les duretés inflexibles que l'on dénomme fiertés légitimes, l'intransigeance pour les faiblesses qu'on n'admet que pour soi-même, voilà la drame de nos pauvres amitiés et de nos médiocres amours. On ose dire qu'ils sont sincères et profonds, il n'y a de profond que notre orgueil, notre amour-propre et notre mesquinerie puisque l'affection ne sait pas leur imposer silence.

Quand on rencontre un être à qui on ouvre son cœur tout grand en lui donnant sa confiance, il semble que rien jamais ne saurait l'en chasser.

Hélas! hélas! Un coup d'oeil sur les cendres des affections éteintes au cours de notre vie nous en dira long sur notre inconséquence.

Et nous avons toujours jugé, dans chaque cas, que le fait de l'amitié rompue était la faute de l'autre! Si nous nous connaissons mieux, nous saurons que c'est lorsque nous nous sommes détachés que nous sommes devenus si sévères: nous avons jugé impitoyablement parce que nous n'aimions plus.

L'amour éprouve le besoin d'expliquer, d'excuser et, quand il le faut, de pardonner. L'amour ne pratique pas les épargnes du cœur et, après avoir donné, il donne encore.

Et s'il y a peu d'amours durables, c'est qu'il est rare l'amour assez fort pour dominer l'égoïsme qui réclame ses droits, la colère qui proteste contre les injustices, la petitesse qui refuse de pardonner.

C'est naturel et humain, me direz-vous, de penser beaucoup à soi. D'accord, et voilà pourquoi les amours ordinaires, de qualité trop humaine, sont mesquines et éphémères et qu'il y a tant de tristesse dans le monde!

FADETTE.

SUR LE MARIAGE

(par Mgr GRENTE)

Le deuxième volume des Oeuvres oratoires et pastorales, de Mgr Grente, évêque du Mans, nous apporte le texte d'une allocution de mariage, prononcée à l'occasion du mariage de l'un de ses parents, dont nous extrayons ces réflexions générales:

En abordant le mariage, vous sa-

Le Nettoyage des Maisons d'Automne

Pour vos tapis, rideaux, draperies, couvre-coussins, housses, etc., téléphonez-nous dès maintenant; le nettoyage que nous leur donnerons vous les remettra à neuf.

TOILET LAUNDRIES

Limited
425, RUE RICHMOND
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

Devant deux portraits de ma mère

Ma mère, que je t'aime en ce portrait ancien,
Peint aux jours glorieux qu'elle était jeune fille.
Le front couleur de lys et le regard qui brille
Comme un éblouissant miroir vénitien!

Ma mère que voici n'est plus autant la même,
Les soucis ont passé sur le marbre frontal;
Il a perdu l'éclat du temps sentimental
Où son printemps chantait comme un rose poème.

Aujourd'hui, je compare, et j'en suis triste aussi.
Ce front chargé de joie et ce front de souci,
Soleil d'or, brouillard dense au couchant des années:

Mais, mystère de cœur qui ne peut s'éclaircir!
Comment puis-je sourire à ces lèvres fanées;
Au portrait qui sourit, comment puis-je pleurer!

Emile NELLIGAN.

aimer, l'apôtre, sans l'interpel-
ler directement, dirige son at-
tention vers sa volonté plus faible,
et la presse de l'affermir par une
confiance en son époux, conforme
aux docilités de l'Eglise envers le
Sauveur.

Oh! je ne l'ignore pas, lorsque
nous promulguons ce devoir de l'a-
mour mutuel, il semble que nous
nous méprenions. Quelle nécessité
d'un ordre, même d'un conseil! Mes
chers enfants, l'expérience d'autrui,
— jamais la vôtre, — vous révèle
que les affections purement huma-
nes tiennent et se glacent, à me-
sure que se consomment les qualités
éphémères qui les attisent. Mais,
le jour où, comme une brume pé-
nétrente, tomberait la déception
et la lassitude, la grâce sacramen-
telle intervient, pour substituer à
l'égoïsme l'esprit d'abnégation, et
maintenir intacte, sur l'alliance,
l'empreinte de sainteté qui la pré-
serve de l'effritement.

Tandis que la constance enchan-
tera votre foyer, elle édifiera votre
entourage et la foule. Ceci importe.
Nul ici-bas ne demeure isolé. Même
les solitaires, par vocation sacer-
dotale, nécessité ou préférence, doi-
vent à la société et à Dieu l'impôt
personnel du bon exemple. Or, vos
devoirs d'intelligence et de cœur, d'é-
ducation, de situation sociale, évan-
gent la parabole des "talents",
qu'il vous appartient de faire fructi-
fier. Combien désiré-je vous aper-
cevoir sous les traits de ces époux
de l'Evangile. Erant autem just
ambo ante Deum, incedentes in om-
nibus mandatis et justificationibus
Domini sine querela, tous les deux,
justes devant Dieu, ils marchaient,
irréprochables, à la lumière de
ses commandements. Deux, pour
vous soutenir, échanger vos réflex-
ions, vous compléter, et corriger au

besoin; mais deux aussi pour prier,
remplir vos devoirs religieux, et
communier, comme au jour béni de
vos fiançailles; deux pour faire
l'aumône aux déshérités de la vie.

Deux même pour mieux acquies-
cer les devoirs professionnels. "Le plus
sûr ascendant d'un avocat, dit Quin-
tillien, lui vient de son renom d'hon-
nête homme." Une femme chrétien-
ne peut en élendre le crédit par
son propre souci de l'honneur,
pourvu qu'elle lui rappelle que Ce-
lui qui "juge les justes" est aussi
l'auditeur, non distrait, des plaidoi-
ries. Et si votre mari, mon enfant,
abandonne, un jour, la vie publique,
afin de suivre les traces de ses deux
grands-pères et de mériter, comme
eux, l'affection estimée de ses man-
dants, qu'il ne voit, par les ex-
emples d'hier et d'aujourd'hui,
quels précieux auxiliaires lui seront
le bon conseil et le bon accueil!
Enfin, dans le livre de vos vertus
familiales, vos fils trouveront leur
meilleur guide.

NOTRE ALBUM

Le petit chien favori soupçonne
l'univers entier de conspirer pour
prendre sa place.

Le mieux ne vient pas seul, il en-
traîne à sa suite tout le bien pos-
sible.

Si vous appesantissez les ailes de
l'oiseau avec de l'or, il ne pourra
plus s'élever vers le ciel.

Avouer qu'on a eu tort, c'est prou-
ver modestement que l'on est deve-
nu plus raisonnable.

Les heures sont les virgules de
l'éternité.

Sans doute

Vous les voulez pour les Fêtes,
vos photographes. Faites-vous pho-
tographier immédiatement chez Al-
bert Dumas, photographe, 249, rue
Sainte-Catherine, près Saint-Denis.
Tél. Est 5556.

Causerie de Monique

A la prochaine assemblée men-
suelle de l'Association des auteurs
canadiens (section française) qui
se tiendra samedi le 24 novembre à
3 heures, au no 2132, avenue du
Parc, Mme E.-E. Benoit (Monique)
donnera une causerie sur ses im-
pressions de voyage dans l'Ouest.

M. le chanoine

Louis Ricard

Paris, le 3. (Par courrier) — Notre
correspondant particulier télé-
graphie de Rome, le 2: M. le cha-
noine Louis Ricard, du diocèse de
Toulouse, est, élevé à l'épiscopat
comme auxiliaire de Mgr Chapon,
évêque de Nice.

M. le chanoine Louis Ricard est
né en 1868; il a été ordonné prêtre
en 1892. Depuis 1907, il professait
le dogme à l'Institut catholique de
Toulouse; il fut nommé chanoine
théologal en 1919 et siège comme
juge à l'officialité diocésaine.

DESIRE AIDER AUX AUTRES FEMMES

Reconnaisante pour la santé
rétablie par le Composé Vé-
gétal de Lydia E. Pinkham.

Toronto, Ont. — "J'ai pris le Com-
posé Végetal de Lydia E. Pinkham
pour les maux de dos et pour les
sensations de faiblesse et de fatigue
que me causait ma condition. Je
tais si malade parfois que je ne pou-
vais vaquer à mes travaux de mai-
son. Ma voisine m'a parlé de votre
remède, et j'ai pensé que je devrais
en prendre. Il m'a fortifiée et
vous pouvez utiliser ce témoignage,
car il peut aider à quelque autre qui
souffre comme j'ai souffert." — Mme
J. Lee, 25, avenue Harvie, Toronto,
Ont.

Mme Lee consent à écrire à toute
fille ou femme, et répondre à toute
question qu'elles voudront lui poser.

Les femmes souffrant de maladies
féminines causant les douleurs de
dos, irrégularités, douleurs, sensa-
tion lourde au bas-ventre, et fai-
blesse, devraient prendre le Com-
posé Végetal de Lydia E. Pinkham.
Non seulement, des cas comme ceux-
ci prouvent la valeur de ce splen-
dide remède, mais depuis près de
cinquante ans, des lettres de ce ge-
nre sont reçues de milliers de fem-
mes.

Vous seriez peut-être intéressée à
lire le Manuel Confidentiel de Lydia
E. Pinkham sur les "Maladies par-
ticulières de la Femme." Vous pou-
vez en avoir une copie gratuite en
écrivant à The Lydia E. Pinkham
Medicine Co., Cobourg, Ont.

ANTIKOR-LAURENCE
ENLEVE PROMPTEMENT LES
CORRUES ET DURETÉS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c la boîte.
FRANCO PAR LA POSTE.
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Mesures prises gratuitement.
PLATEAU 980
STORES-A-FENETRES
De toutes
Couleurs
Grandes
et Qualités
Lavigne Window Shade Co.
217-219, rue Bleury, Montréal

Des livres canadiens

Les commissaires d'écoles du dis-
trict centre ont voté, hier soir, la
somme de \$1,500 pour l'achat de
livres canadiens, à même les \$1,000
destinés à l'acquisition de livres de
récompenses aux élèves du district.
Ils ont fortement encouragé l'ini-
tiative de M. A.-C. Miller qui a re-
commandé aux principaux des éco-
les de consacrer une dizaine de mi-
nutes dans chaque classe à une ca-
userie sur la littérature canadienne,
pendant cette semaine du livre ca-
nadien.

Le docteur Daigle, président, a
prié ses collègues de la commission
de bien vouloir aider les auteurs
canadiens. "Je crois, a-t-il dit, que
la Commission doit faire sa part
pour assurer le succès de la se-
maine du livre de 1923, et qu'il
faut plus, serait tout à l'avantage
de nos élèves. Il est vrai que nous
achetons des livres français à meil-
leur marché peut-être, mais la très
grande majorité ne disent rien qui
puisse intéresser nos enfants. J'ad-
mets que jusqu'ici nos propres au-
teurs ne se sont pas beaucoup ap-
pliqués à produire des œuvres à la
portée des jeunes, mais ils s'amé-
liorent beaucoup sous ce rapport,
et si nous voulons qu'ils en arrivent
à cette fin, nous devons les en-
courager. La somme de \$1,500 a été
alors votée à l'unanimité.

Protégez votre santé

L'effet tonique et laxatif des ta-
blettes de BROMO LAXATIF con-
servera l'organisme en saine condi-
tion et écartera ainsi les attaques
de rhumes, de grippe ou d'influen-
za. La boîte porte la signature de
E.-W. Grove, 30c. Fabriquées au Ca-
nada.

La Société Médicale de Montréal

La 12ème séance de la Société
médicale de Montréal aura lieu ma-
rdi, le 20 novembre, à l'Université
de Montréal, à 9 heures du soir.
Ordre du jour: Syphilis gastri-
que: M. le prof. A. LeSage. — 2. Cli-

fendre au besoin?

— Oui, ils ont fait sortir trois in-
dividus, trois étrangers qui ne sont
pas de chez nous, et comme Gou-
baud, notre farouche Goubaud, in-
terrompait à chaque instant, ils
voulaient l'empêcher aussi.

— Ils auraient bien fait, interrom-
pit Pierre, et s'ils avaient per-
dus le marché administré une cor-
rection à cette vieille horreur de
mère Goubaud, je les aurais em-
brassés.

— Oh! tu en as des idées belli-
queuses? Que t'a donc fait la mère
Goubaud?

— D'abord, elle est laide comme
un orang-outang.

— Ce n'est pas une raison.

— Et l'autre jour, comme je pas-
sais tranquillement dans la rue, elle
m'a appelé "graine de Jésuite".

— Eh bien! je me suis opposé à sa
sortie, et ai prié mon personnage de
parler franchement une fois pour
toutes. Il s'est avancé vers l'estra-
de et a crié d'une voix de stentor cette
stupidité: "A bas les bourgeois!"

— Comme cette sottise avait sus-
cité quelques applaudissements,
j'ai laissé passer le tumulte. Mon
Goubaud me regardait, faisant le
malin.

— Hein! Répondez donc à cela.

— Par un seul mot, mon ami. C'est
que tout le monde ne peut pas se
vanter d'avoir une guenon pour
maman. Vous êtes sans doute de
ces privilégiés.

— Comme le type simien de la mère
Goubaud n'échappe à personne —
pas même à Pierrot, — ce fut une
longue hilarité générale, presque
du délire.

— Ceux-là mêmes qui venaient
d'approuver mon interlocuteur re-
nouvelèrent leurs bravos avec éner-
gie, un enthousiasme sans nom.

Les Convulsions aussi.

— Voilà souvent à quoi tient le
succès d'une conférence; on gagne
son auditoire avec une boutade.

— Alors, tant mieux, dit le père:
je me réjouis de tes succès. Mets au
service de Dieu les dons qu'il t'a
donnés.

Après s'être tous agenouillés pour
la prière en commun, Pierre vint,
selon son habitude, présenter son
front au lèvres paternelles. M. de
Corviel retint un instant sa fille
dans ses bras.

— Tu ne nous as rien dit de ta
soirée chez les Lhormond?

— Je n'ai rien à dire, cher père,
sinon que je suis confuse. Tandis
que Bernard bataillait pour nos
droits et nos libertés... je piano-
tais.

— Qu'importe! Aujourd'hui, l'a-

GOODWIN FINETTE blanche .16 la vg.

Bonne finette saxonne très souple, 27 pou-
ces de largeur.

Occasions dans les Couvertures

Seulement 65 couvertures à carreaux, pour
lits doubles, et à cause de leurs coloris, très
jolies pour sofas. En mauve, mais, brun,
rose et bleu chacune 3.95

Couvertures de finette de première qualité,
dimension 10-4 pour lits simples. Bandes
roses ou bleues. La paire 1.89

Au deuxième

Goodwin's
LIMITED

nique de l'Hôtel-Dieu: M. le prof.
Dubé. — Mouvement médical: M.
A. Paré.

Entre Saint-Jean et Québec

Fredericton, 20 (S.P.C.) — L'ad-
ministration des chemins de fer na-
tionaux, en conférence à Montréal,
étudie le projet de retrancher les
trains nos 51 et 52, qui circulent
entre Saint-Jean et Québec. On re-
viendrait à l'ancien système. Ce se-
rait les convois du Transcontinental
qui desserviraient les popula-
tions de Québec à Moncton. Ceci
vient d'être discuté à Fredericton et
Saint-Jean, il n'y aurait que trois
trains par semaine, par le Saint-
John Valley Railway.

Le Dr. Béland fera une tournée

Ottawa, 20 (S.P.C.) — M. H.-S.
Béland, ministre de la réintégration
civile, visitera, sous peu, les pro-
vinces maritimes et l'île du Prince-
Edouard.

Montréal-Toronto-Hamilton-Détroit et Chicago

La voie double du chemin de
fer National du Canada entre
Montréal, Toronto, Hamilton, Bu-
falo, London, Détroit et Chicago,
pourrait aux voyageurs le maximum
de confort en voyage. L'Internatio-
national Limited part de Montréal, ga-
re Bonaventure, tous les jours à 10
h. a.m. arrive à Toronto à 5 h. 40
p.m. et à Chicago à 8 h. le lende-
main matin. Un service également
attractif est fourni, avec départ
de Montréal à 11 h. p.m. no 17. Des
trains supplémentaires partent de
Montréal pour Toronto à 7 h. 30 p.m.
et à 9 h. 45 p.m. tous les jours.
La composition de ces trains est:
insurpassée et comprend, sur l'In-
ternational Limited, wagon-lit-obs-
ervatoire-bibliothèque, wagon-lit-bou-
dard à compartiment, wagon-salon

BEUKKE TRIOMPHE
(le meilleur)
Exiger le de votre fournisseur. Reçu
franc tous les jours et garanti par
S. L. CONTANT, Tél. 87-
Louis 7214

et wagon-buffet (déjeuner servi a-
vant l'arrivée à Chicago) et sur les
trains de 9 h. 45 p.m. et de 11 h.
p.m. de Montréal, wagon-lit-bou-
dard-club à compartiments et wa-
gon-lits-boudoirs modèles avec le
train de 7 h. 30 p.m., wagon-lit-bou-
dard modèle. Le service de wagon-
buffet est une caractéristique par-
ticulière. Pour renseignements
complets, retenez de places, etc.,
s'adresser à n'importe quel agent
ou au bureau des billets de la ville,
du chemin de fer National du Cana-
da, 230, rue St-Jacques, Montréal,
Main 3620.

L'attrait de la magie blanche

Cette appellation a été donnée au
charmant territoire du "Parc Al-
gonquin en hiver" par ceux qui en
ont goûté les attractions merveil-
leuses, l'air vivifiant et qui l'ont
trouvé l'endroit-express pour se li-
vrer aux sports d'hiver pour les-
quels le Canada est si justement cé-
lèbre. La Highland Inn sera ouverte
aux pensionnaires le 15 décembre.
Demandez par lettre la brochure
de M. N. T. Clarke, gérant, station
du Parc Algonquin, Ont., ou con-
sultez n'importe quel agent du che-
min de fer National du Canada ou
le bureau des billets de la ville, 230
rue St-Jacques, téléphone Main
3620. (rec.)

Feuilleton du "DEVOIR"

ENTRE L'OR ET LUI

par Clément D'OTHE

— Et tandis que tu étais à la pei-
ne, j'accompagnais des sauterelles!...
— Ne regrette rien, Malgré le tu-
multe suscité par nos adversaires,
j'ai pu parler... et, à la fin, j'ai
senté la salle attentive: l'auditoire
m'était devenu sympathique.
— Tu n'as pas reçu quelque ho-
nion sérieux, du moins? Je crains
soujours pour ta personne.
— Ne crains rien, sœur. D'ail-
leurs, ma personne n'est rien, et s'il
fallait mon sang, ma vie, pour la
cause de Dieu et de son Eglise, je
les donnerais avec joie et fierté.
— Je n'en doute pas... Sais-tu ce
que j'ai appris ce soir, incidem-
ment, en visitant Bardot à l'hôpi-
tal? — Il m'a affirmé que tu allais

prendre la soutane... Le bruit court
en ville, paraît-il, que tu vas entrer
au séminaire...

Il se tut, elle insista:
— Est-ce vrai? Sens-tu éclore cette
fleur divine de la vocation?

— Serait-ce pour la cueillir déjà,
cette fleur, que tu me parlais de
Germaine Lhormond, il n'y a qu'un
instant? répondit-il d'un ton enjoué.
Elle parut ne pas entendre.

— Dis-moi, Bernard, seras-tu prê-
tre!

Comme il gardait le silence, elle
ajouta:
— Si c'est là ton secret, je le res-
pecte: toutefois, j'ose espérer que,
aussitôt ta décision prise, tu m'en
avertiras, je suis ta petite sœur.

La meilleure confidente après boire
mère, n'est-ce pas?

— Oui, et je t'aime, ma Paule.
Sa voix tremblait un peu. Il
avait:

— Dieu a pris la meilleure partie
de mon cœur, néanmoins, je ne
crois pas qu'il me le demande en-
tièrement.

— Ils franchissaient le porche
de leur vieille maison. Alors Ber-
nard mit un baiser sur le front de
sa sœur, et avec une émotion visi-
ble:

— Prie pour moi, ma douce.

Comme elle levait sur lui un re-
gard interrogateur, il lui sourit am-
icalement et lui glissa ces mots à mi-
voix:

— Désormais ne me donne plus de
rendez-vous chez les Lhormond...
— Soudain, Paule eut comme une
révélation.

Elle allait parler, mais la porte
du vestibule s'ouvrit et Mme de
Corviel interpella les arrivants.

— Alors, mes enfants, vous êtes
en retard! Que faites-vous donc de-
hors par cette froidure?

— Nous avons marché très lente-
ment, malgré la neige, il fait pres-
que bon.

— Il fait meilleur ici encore, ache-
va Bernard en embrassant le home
d'un regard ému.

En effet, dans cette pièce où se

tenait la famille, tout reposait la
vie et dilatait l'âme.

Un clair feu de bois flambait dans
la cheminée répandant une tiède
chaleur, bienfaisante aux corps et
aux chaudes émanations du bon-
heur tranquille que dégageait cet
intérieur, les cœurs se réchauf-
faient aussi.

Le père aidait son plus jeune fils,
Pierre, dans la traduction d'un de-
voir latin, mais l'écolier abandonna
sa version en voyant entrer ses al-
nés. On élargit le cercle, et entre
les fauteuils de Monsieur et de Ma-
dame de Corviel les enfants prirent
place.

— Eh bien! Bernard, es-tu con-
tent de ta soirée?

— Enchanté, mère, vous avez dû
certainement égrener un chapelet
pour moi.

— Tout un rosaire, mon fils.

— Merci.

Le jeune homme, plein de gaieté
et d'enthousiasme, narra alors les
incidents divers de sa réunion.

— Avais-tu beaucoup de contra-
dictes?

— Des contradicteurs sérieux,
non; mais beaucoup de tapageurs
qui criaient pour le plaisir de crier.

— Les nôtres étaient auprès de
toi, l'espère, pour te seconder, te dé-

fen-
dre au besoin?

— Oui, ils ont fait sortir trois in-
dividus, trois étrangers qui ne sont
pas de chez nous, et comme Gou-
baud, notre farouche Goubaud, in-
terrompait à chaque instant, ils
voulaient l'empêcher aussi.

— Ils auraient bien fait, interrom-
pit Pierre, et s'ils avaient per-
dus le marché administré une cor-
rection à cette vieille horreur de
mère Goubaud, je les aurais em-
brassés.

— Oh! tu en as des idées belli-
queuses? Que t'a donc fait la mère
Goubaud?

— D'abord, elle est laide comme
un orang-outang.

— Ce n'est pas une raison.

— Et l'autre jour, comme je pas-
sais tranquillement dans la rue, elle
m'a appelé "graine de Jésuite".

— Eh bien! je me suis opposé à sa
sortie, et ai prié mon personnage de
parler franchement une fois pour
toutes. Il s'est avancé vers l'estra-
de et a cri

Association caritative de résolution à l'égard de la douane, en venant à la librairie du Devoir.

EN ANGLETERRE

LE LIBÉRAUX LANCENT LEUR MANIFESTE

Sous la signature des anciens premiers ministres Asquith et Lloyd George, le document attaque la faiblesse de la politique étrangère anglaise durant la dernière année. — Les réformes tarifaires ne feront qu'accroître le fléau du chômage. — Urgence du prompt règlement du problème des réparations. — Aucune alliance avec les travaillistes.

Avec la publication du manifeste libéral, hier soir, les trois grands partis politiques de la Grande-Bretagne se trouvent maintenant à avoir fait connaître leur programme électoral. Il n'est pas question d'alliance, chaque parti ayant défini clairement ses positions et préférant faire la lutte seul.

Le manifeste des libéraux est plus long et plus agressif que celui des deux autres partis. Sous la signature des anciens premiers ministres, H. H. Asquith et David Lloyd-George, le document attaque principalement la débilité politique extérieure anglaise au cours de la dernière année. Il déclare que les réformes tarifaires ne feront qu'accroître le fléau du chômage, au lieu de le diminuer. Il préconise, comme alternatives, le prompt règlement du problème des réparations en tenant dûment compte de l'état des dettes interalliées et un effort plus sincère de coopération avec la grande République américaine pour répandre la paix dans l'univers.

Londres, 20, (S.P.A.) — Les trois grands partis ont publié leur manifeste et le pays est en pleine campagne électorale pour trois semaines. Le manifeste libéral, publié hier, fait prévoir que le parti concentrera ses attaques sur la politique du gouvernement.

Le premier ministre Baldwin a déclaré, hier, que M. Lloyd George avait perdu la dernière élection parce qu'il avait perdu la confiance du pays et qu'il ne retrouverait jamais cette confiance en prononçant des discours comme ceux de samedi.

Les partis travailliste et libéral ne paraissent pas encore à la veille d'opérer une alliance contre la protection et s'ils ne le font pas, il se peut que le gouvernement remporte de nouveau la victoire avec le vote de la minorité des électeurs ou bien aucun des trois partis n'aura la majorité nécessaire pour exercer seul l'administration du pays.

Le parti travailliste, fidèle à sa politique traditionnelle, refuse toute coopération avec le parti libéral et, au dernier, dans son manifeste, dénonce l'impôt sur le capital et le socialisme.

Le chef de l'opposition, M. J. Ramsay MacDonald, a parlé à Northampton, hier soir. Il a directement accusé Lloyd George d'être responsable du chômage pour avoir été le coryphée de la politique des réparations, qui fut le commencement de tous les maux dont souffre l'Europe.

Il y a trois candidats en plusieurs divisions, Winston Spencer Churchill fera la lutte à un conservateur et à un travailliste dans Leicester, et il y aura trois candidats dans la plupart des divisions de Glasgow. Un défilé de ses embarras financiers, le parti travailliste présente le même nombre de candidats qu'à la dernière élection et de même que le parti libéral, il fait preuve de la plus grande activité.

PAS D'ALLIANCE AVEC LES TRAVAILLISTES

Londres, 20, (S.P.A.) — Le dernier dans le domaine des déclarations de parti, le manifeste libéral, signé par Herbert H. Asquith et David Lloyd George et publié hier soir, n'est pas le moins long, mais il se répand plus et il attaque comme la politique étrangère du gouvernement qui en projets pour résoudre le problème du chômage.

Son principal intérêt, c'est qu'il cherche à démontrer qu'il ne peut avoir de compromis entre le libéralisme et le travaillisme. Il dénonce franchement que les remèdes qu'il propose, le parti travailliste pour résoudre le chômage, à savoir: le socialisme et un impôt sur le capital, ne seraient rien de moins que désastreux et que ce qu'il faut, c'est n'est pas d'entraver l'esprit d'entreprise, mais de l'encourager, ce n'est pas d'effrayer le capital, mais d'en tirer profit.

Les discours de M. Asquith faisaient prévoir ce que contrediraient le manifeste. Il y est dit qu'il n'y a qu'une explication à la décision subite du gouvernement, c'est que dans l'unique année qu'a duré le parlement, la conduite du gouvernement en fait de politique étrangère a désastrement fait fiasco.

Hommages des souverains d'Espagne au Saint-Siège

Leurs Majestés catholiques ont rendu visite à Pie XI hier. — La cérémonie. — Réception à l'ambassade espagnole.

Rome, 20 (S.P.A.) — Leurs Majestés catholiques, le roi Alphonse et la reine Victoria ont rendu visite hier au Souverain Pontife. Les souverains d'Espagne, en paraissant devant Sa Sainteté firent les trois genuflexions d'usage, se mirent à genoux sur les marches du trône et baisèrent la main puis l'anneau du Pêcheur, en témoignage d'humilité et d'hommage.

Le Saint-Père était visiblement ému de ces marques de respect de la part des souverains. Après avoir lu une adresse au Souverain Pontife, Alphonse XIII voulut ployer de nouveau le genou, mais le Saint-Père le releva et l'embrassa.

PALETOTS D'HIVER
VALANT \$40 ET \$55
POUR
29.50 & 37.50
S.-A. de Lorimier
INC.
34, rue Notre-Dame
Établie en 1859

Le prince visitera l'Afrique-Sud

Londres, 20 (S.P.A.) — Le prince de Galles visitera l'Afrique Sud l'an prochain. Les arrangements ont été pris avec le général Smuts, premier ministre de l'Union de l'Afrique du Sud.

LA NAVIGATION HALIFAX ET SCANDINAVIE

LA SCANDINAVIAN-AMERICAN LINE ANNONCE QUE SON PORT D'ATTACHE EN AMERIQUE SERA PROBABLEMENT HALIFAX. SIR LOMES GOVIN ARRIVE PAR LE MAJESTIC AUJOURD'HUI.

L'agent général des passagers de la Scandinavian-American Line aux États-Unis, M. Halvor Jacobson, déclarait hier que Halifax sera bientôt un port d'attache occidental pour les navires de la compagnie qu'il représente. Cette décision a été prise, alléguait-il, à cause des taux élevés des chemins de fer américains en comparaison avec ceux des compagnies canadiennes et aussi parce que l'immigrant scandinave, mieux reçu au Canada, y trouve en même temps plus d'avantages. Une autre considération importante soulevée par M. Jacobson, c'est qu'il, contrairement à ce qui existe aux États-Unis, le nombre des immigrants n'est pas limité. Enfin, les taux de transport pour les passagers de troisième classe à bord des navires battant pavillon canadien sont plus bas que ceux exigés par les compagnies américaines.

Les navires de la Scandinavian-American Line n'en continueront pas moins de se rendre à New-York, mais après avoir fait escale dans le port d'Halifax où débarqueront les immigrants à destination des provinces de l'Ouest canadien. Le premier à suivre ce nouvel itinéraire sera l'Osar II.

RETOUR DE SIR LOMER

Sir Lomer Gouin, ministre de la justice, est attendu aujourd'hui à New-York, à bord du Majestic, de la ligne White Star-Dominion. Il est accompagné de lady Gouin. Comme on le sait, Sir Lomer était au nombre des délégués canadiens qui ont assisté à la récente conférence impériale tenue à Londres.

UNE ENQUETE

Une enquête a été ouverte hier par le capitaine L.A. Demers, commissaire maritime du Dominion, concernant la collision survenue, le 8 novembre courant, vis-à-vis la Pointe-au-Père, entre le John-B. Ketchum, de la George Hall Coal Company, et le Cataract, de la Canada Steamship Lines. On sait que les deux navires ayant été endommagés, furent envoyés pour réparations, l'un à la cale sèche de Québec et l'autre aux usines Vickers à Montréal.

Les officiers principaux des deux navires ont été entendus hier. MM. A.R. et R.C. Holden sont les procureurs de la Canada Steamship Lines, et Francis King, de Kingston, celui de la George Hall Coal Company.

La Commission des enquêtes maritimes s'ouvrira demain à Québec dans la cause du récent échouement du General Milne, près du cap LaRoche, et de nouveau à Montréal jeudi au sujet de la collision des barges Dunmore et Melrose, le 9 novembre courant dans le canal Soulanges.

NAUFRAGE DANS LE PORT

Une barge de la George Hall Coal, qui était à charge du charbon, hier, à bord du Minnedosa, a coulé subitement près du hangar no 7. On lentera dès aujourd'hui de la renflouer.

On ne connaît pas la cause de cet accident. La barge en question passait pour être en parfait état. Il est heureux que pareil accident soit arrivé à la fin de la saison, sans cela eût été une obstruction sérieuse au mouvement des navires dans le port.

MOUVEMENTS DE NAVIRES

L'Andania, de la ligne Cunard, est arrivé à Cherbourg dans la nuit de dimanche, venant de Montréal via Plymouth.

Le Berengaria, de la même ligne, est attendu vendredi après-midi à New-York, venant de Southampton et Cherbourg.

Le Samaria, de la même ligne, est parti dimanche de Queenstown pour New-York.

L'Adriatic, de la ligne White Star-Dominion, est arrivé hier à New-York, venant de Liverpool et Queenstown avec passagers de première classe, de deuxième et 114 de troisième.

NOS NAVIRES MARCHANDS

Le "Canadian Forester" est parti de Nassau pour les Bermudes le 17 novembre.

Le "Canadian Sapper" est parti de Saint-Jean, pour Montréal, le 17 novembre.

Le "Sheba" est arrivé à Londres le 17 novembre, venant de Montréal.

Le "Canadian Carrier" est arrivé à Demerara le 18 novembre, venant de Trinidad.

NAYRES DANS LE PORT

Le nombre des navires dans notre port hier soir, était de trente-neuf. Voici leurs noms:

"Australind", New Zealand Shipping Co., hangar 46.

"Vendome", Québec et Duboucq, section 6.

"West Kebar", Robt. Reford Co., hangar 24.

"Kikuna", Robt. Reford Co., au quai Vickers.

"Tory", McLean, Kennedy Ltd., hangar 13.

"Sinasta", Robt. Reford Co., hangar 8.

"Borden", Pacifique-Canadien, hangar 19.

"Fritonia", Robt. Reford Co., section 10.

"Frode", McLean, Kennedy Ltd., section 29.

"Bosworth", Pacifique-Canadien, hangar 9.

"Ascension de Larraga", Thos. Harling and Son, quai Tarte.

"Gemma", Thos. Harling and Son, section 6.

"Cairnavor", Robt. Reford Co., hangar 11.

"Cairnmona", Robt. Reford Co., hangar 5.

"Canadian Coaster", marine du gouvernement, section 41.

"Hermes", T. R. McCarthy, Regd., section 6.

"Comino", Furness Withy and Co., hangar 17.

"Sedra", Walford Shipping Co., section 8.

LES REPARATIONS

Les ambassadeurs rédigent deux projets de notes à l'Allemagne

Les deux textes affirment la nécessité de l'exécution totale des clauses militaires du traité de Versailles. — On n'y fait pas mention des sanctions. — La Belgique approuve le compromis du conseil diplomatique interallié. — Les journalistes ont pu difficilement se renseigner.

Paris, 20 (S.P.A.) — Les alliés ont hésité lorsque le moment de la rupture est arrivé, hier, et conclut un compromis sur le texte d'une note à l'Allemagne, note qui a été soumise aux différents gouvernements.

Le cabinet français a approuvé la conduite tenue à ce propos, mais on n'avait pas reçu de nouvelle de la Grande-Bretagne lorsque le conseil des ambassadeurs s'est réuni à six heures pour sa séance du soir. Ainsi la solution de la crise se trouve reportée à aujourd'hui.

La gravité des décisions que les ambassadeurs allaient prendre se manifestait bien par les précautions extraordinaires prises pour assurer le secret aux délibérations du conseil. Les journalistes français furent enfermés dans une aile du ministère des affaires étrangères, pendant que les ambassadeurs étaient avertis d'entrer par l'autre bout. Quant aux journalistes étrangers, y compris ceux de la Grande-Bretagne et des États-Unis, ils furent ni plus ni moins exclus.

Mais les Anglo-Saxons, bien qu'obligés de gémir sous une pluie froide, furent les premiers à pénétrer les secrets du conseil. Ils s'aperçurent du plan que l'on avait conçu pour faire entrer les ambassadeurs du côté opposé de l'hôtel où se trouvaient les journalistes français et pendant qu'ils attendaient l'arrivée des ambassadeurs, ils reçurent un salut du général Mangin dont la visite matinale au président du conseil a été beaucoup commentée à cause de la tension actuelle.

M. Myron-T. Herrick, l'envoyé des États-Unis, était le seul qui paraissait optimiste parmi les ambassadeurs. Le vicomte Ishii, du Japon, grave et taciturne comme d'habitude, entra dans l'hôtel sans regarder ni à gauche ni à droite. Lord Crewe, ambassadeur de Grande-Bretagne, solennel et absorbé, ne semblait pas avoir conscience de la présence des spectateurs. Le baron Azevazo, représentant de l'Italie, et M. Jules Cambon, délégué de la France, évitèrent les regards indiscrets en entrant par l'arrière, mais le baron Gaiffier d'Hestroy, de Belgique, bien que sérieux, eut un sourire pour les journalistes et posa pour les photographes.

L'atmosphère qui entourait le ministère des affaires étrangères annonçait la tempête. L'ambassadeur Herrick, qui fut l'un des premiers à arriver et l'un des derniers à partir, fut également le premier à annoncer qu'il n'y aurait pas de rupture immédiate et les représentants de la presse anglo-saxonne furent naturellement les premiers à avoir la nouvelle. Ce fut un soulagement général lorsque la nouvelle fut connue, mais faute de détails une certaine inquiétude régnait toujours.

Le compromis accepté suit les mêmes lignes que celui qui a été discuté avant la réunion du conseil. Les ambassadeurs enverront à l'Allemagne une protestation contre le manque de garantie de protection à la mission de contrôle militaire, mais sans faire mention de ce que les alliés pourraient faire si l'Alle-

verneur avait déposé aussitôt que le verdict avait été rendu.

Les quarante sénateurs présents votèrent contre le gouvernement. Le sénateur Jack Parker, qui a constamment voté en faveur du gouvernement durant les seize jours du procès était absent.

En raison de la déposition du gouverneur J.C. Walton, le lieutenant-gouverneur M.E. Trapp devient gouverneur. Trapp a été lieutenant-gouverneur pendant deux administrations de quatre années. Il est gouverneur provisoire depuis le 23 octobre alors que le Sénat suspendait le gouverneur après la déposition du bill d'accusation.

Le vote a été pris avec une rapidité surprenante après l'interrogatoire du dernier témoin, M. E.W. Marland, président de la Marland Refining Company venant à peine de quitter la barre, que le président des administrateurs de la Chambre annonça que la déposition était terminée.

Le vote fut d'abord pris sur l'article 19 accusant le gouverneur d'avoir abusé de la clémence. Des acclamations accueillirent l'annonce du résultat du vote. Le président du Sénat a dû rappeler la Chambre à l'ordre. Le Sénat prononça ensuite ses verdicts les uns après les autres.

Dans Kent

Ottawa, 20 (S.P.A.) — On a annoncé à l'issue de la réunion du cabinet, hier après-midi, que l'élection partielle fédérale dans le comté de Kent, N.B., aurait lieu le 20 décembre et la nomination le 6.

Cette vacance a été produite par la mort de M. A.T. Léger. M. Léger fut pour la première fois élu à la Chambre des communes en 1917, comme libéral, par une majorité de 2,330 voix. Aux élections générales de 1921, il fut réélu par une majorité de 1,523 voix.

Depuis 1896, le comté de Kent a envoyé au parlement deux conservateurs et cinq libéraux. La dernière fois que le député du comté fut un conservateur fut en 1911, alors qu'il élisait M. F.J. Robidoux, par une majorité de 205 voix.

Accord postal canado-polonais

Ottawa, 20 (S.P.C.) — M. Michel Strazewski, consul général de Pologne, a eu une entrevue avec le ministre des postes, M. Charles Murphy, au sujet de la négociation d'un traité postal entre son pays et le nôtre. Il y a 400,000 personnes d'origine polonaise au Canada qui seraient intéressées à l'échange des mandats-poste. On espère conclure le traité sous peu.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Grande Vente de Coupons

COUPONS de linoléum incrusté; ces coupons mesurent jusqu'à 12 verges de longueur et valent 1.98 et 2.15 la verge; nous les offrons à **1.59**

COUPONS de lapis axminster avec bordure dans l'un des bouts et l'un des côtés; longueur des coupons, 1 1/4 verge et 2 verges; qualité de 6.00 le coupon pour **3.95**

200 COUPONS de rideaux en tulle, filet, guipure; longueurs de 1 à 5 verges; régulateurs, 1.25 à 1.95 la verge pour **.98**

— Au troisième.

Grande Vente Annuelle de POUPÉES

1100 poupées à notre choix à un exceptionnel bas prix

Le bon renom de notre maison auprès des manufacturiers européens nous a permis de conclure un marché très avantageux. Selon notre habitude nous nous empressons de vous faire bénéficier de cette aubaine:

1100 poupées très joliment habillées en tissus de différentes couleurs ou prêtes à être habillées; quelques-unes genre bébé; toutes avec membres articulés, yeux se fermant, longs cils soyeux, cheveux bouclés ou genre Buster Brown; yeux et cheveux de nuances assorties.

Achetez maintenant pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An: vous économiserez.

400 POUPÉES habillées, 100 valant 3.50 à 4.50, les autres valant jusqu'à 3.45.

200 BEBES CARACTÈRE, rég. jusqu'à 3.00.

200 POUPÉES articulées, 50 seulement de 24 pouces de hauteur; rég. 3.95.

200 POUPÉES en simili-chevreau (kid); rég. jusqu'à 2.95.

100 POUPÉES disant "maman"; rég. 2.50. Au choix, jeudi, tant que le lot durera **1.98**

Pas de commande postale ni téléphonique.

Cette vente se fait au rez-de-chaussée.

Mercredi, 3ème Jour de notre 12ème Vente Annuelle de

SOIES

pour les Fêtes

15 différentes textures à votre choix, les couleurs les plus en vogue de la saison. Valeurs de 2.50 à 4.95, mercredi, toutes au même prix, la verge **1.95**

— Au rez-de-chaussée.

BAS

en cachemire pour garçons et fillettes; tricot à côtes fines, genoux doubles; pointures: 8 à 10; la paire **1.00**

BAS

en cachemire noire pour enfants; tricot à côtes fines; pointures: 4 1/2, 5, 5 1/2, 6 et 6 1/2; la paire **.19**

Bas Golf

en pure laine, pour garçons; nuances: gris foncé, brun, marine, bruyère, lavat et noir; revers de différentes nuances; pointures: 8 à 10 1/2; la paire **.59**

— Au rez-de-chaussée.

Laine

Shetland Floss, marquée que Peacock; appropriée pour chandails et ouvrages de fantaisie; choix de 20 nuances les plus en vogue, en balles d'une once; qualité de .25 la balle pour **.19**

— Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J. N. Dupuis, Prop. — Thos. Dupuis, Vice-Prop. — J. N. Dupuis, Directeur-Général — 100, rue Saint-Catherine Est, Saint-André et Saint-Christophe